

Analyse préliminaire des incidences économiques d'un ALE Canada-Corée

Dan Ciuriak et Shenjie Chen*

Sommaire Exécutif

Le 15 juillet 2005, les négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange entre le Canada et la Corée du Sud (ALECCS) ont été entreprises. Le présent document analyse l'incidence économique possible d'un tel accord. L'évaluation des incidences économiques d'une élimination tarifaire est réalisée à partir de simulations générées à l'aide du Modèle d'équilibre général calculable (EGC), connu sous le nom de Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) et de la version 6.0 de sa base de données. Cinq scénarios sont simulés en se fondant sur une série d'hypothèses sur la réaction de l'économie à l'expansion du commerce avec la Corée, du point de vue de l'offre, y compris un scénario central qui comprend les hypothèses les plus valables pour le Canada et la Corée, respectivement. Les incidences des éléments non tarifaires de l'ALECCS, y compris celles sur les flux d'investissements bilatéraux et le commerce des services, sont examinées en termes qualitatifs. Les principales conclusions sont les suivantes :

- Selon le scénario principal, en supposant une élimination complète des tarifs sur les produits industriels et agricoles, les exportations canadiennes de marchandises vers la Corée progresseraient de 56 %. Si l'on se fonde sur les exportations canadiennes en Corée en 2005, soit 2,8 milliards de dollars¹, cela pourrait représenter des gains d'environ 1,6 milliard de dollars.

* Les auteurs sont membres du bureau de l'économiste en chef, Affaires étrangères et Commerce international Canada.

¹ À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

- Les importations de marchandises coréennes au Canada augmenteraient de 19 %. Si l'on se fonde sur les données de 2005, soit 5,4 milliards de dollars, cela représenterait une augmentation de ces importations de près de 1,0 milliard de dollars.
- la valeur du produit intérieur brut (PIB) du Canada augmenterait, mais cette estimation varie considérablement selon les différentes hypothèses sur la réaction de l'économie à l'expansion du commerce avec la Corée. D'après les estimations, le gain exprimé en pourcentage va de 0,064 % à 0,268 %; dans le scénario central, il atteint 0,114 %. L'augmentation du PIB canadien par rapport à 2005 (1 369 milliards de dollars) oscille entre 0,88 milliard de dollars et 3,6 milliards de dollars dans les cinq scénarios; dans le scénario central, le gain est estimé à 1,6 milliard de dollars. Les estimations correspondantes pour le PIB de la Corée, par rapport à celui de 2005, s'échelonnent de 0,23 milliard de dollars (0,024 %) à 6,6 milliards de dollars (0,691 %) dans les cinq scénarios; dans le scénario central, le gain approximatif s'élève à 0,66 milliard de dollars (0,07 %).
- Sur le plan du bien-être économique des ménages, l'étendue des bénéfices, rapportés à la taille de l'économie du Canada en 2005, va de 266 millions de dollars, selon les hypothèses les plus contraignantes du point de vue de l'offre, à 3,5 milliards de dollars selon les hypothèses les moins contraignantes; dans le scénario central, ces bénéfices se chiffrent à environ 1,1 milliard de dollars. D'après les hypothèses les plus contraignantes, le bien-être économique des ménages coréens diminuerait légèrement, mais selon le scénario le moins contraignant, les bénéfices à ce chapitre seraient plus importants en Corée qu'au Canada.

Il est probable que les simulations ECG sous-estiment les gains économiques *possibles* puisqu'elles tiennent compte uniquement de l'incidence de l'élimination tarifaire sur le commerce de marchandises. Les négociations sur l'ALECCS abordent tou-

tefois un large éventail de questions, dont le commerce des biens, les règles d'origine, les procédures douanières, la facilitation du commerce, les mesures non tarifaires, le commerce transfrontalier des services, les services financiers, l'entrée temporaire, l'investissement, les marchés publics, la concurrence, la propriété intellectuelle, le commerce électronique, le règlement des différends et les dispositions institutionnelles. En outre, parallèlement aux négociations sur le libre-échange, le Canada cherche à conclure des accords de coopération dans les domaines de l'environnement et du travail. En même temps, les gains commerciaux du Canada dans des secteurs sensibles pour la Corée et, à l'inverse, les gains de la Corée dans des secteurs sensibles pour le Canada risquent de subir des contraintes aux niveaux des délais ou de la portée finale, en raison de dispositions particulières qui ne peuvent être connues avant qu'un tel accord ne soit conclu.

Par ailleurs, les dispositions relatives aux mesures non tarifaires peuvent également avoir une influence sur les gains dans des secteurs individuels. Pour ces raisons, et puisque les incidences sont minimales par rapport à la taille de l'économie canadienne et passablement sensibles aux hypothèses précises concernant la réaction de l'économie à l'expansion du commerce, les simulations actuelles représentent un instrument trop grossier pour estimer avec précision l'incidence de l'ALECCS sur les secteurs de l'économie. Il faudra réaliser des études ciblées pour évaluer ces incidences, par exemple l'examen détaillé du marché canadien de l'automobile demandé par Affaires étrangères et Commerce international Canada².

² Johannes Van Biesebroeck, « Le marché canadien de l'automobile », 20 mai 2006.

Introduction

Le présent document analyse l'incidence économique possible, d'un accord de libre-échange entre le Canada et la Corée du Sud (ALECCS). Cette analyse traite principalement des incidences de l'élimination tarifaire sur le commerce des marchandises. Elle examine aussi brièvement les effets de la libéralisation et de la facilitation du commerce des services et des investissements, en termes qualitatifs. Toutefois, pour les raisons expliquées ci-dessous, il n'a pas été possible, aux fins du présent rapport préliminaire, de quantifier ces effets.

Approche analytique

Le principal outil utilisé pour l'analyse est le Modèle d'équilibre général calculable (EGC), version 6.0 du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP)³. Ce modèle, qui est accessible au grand public, fonctionne à l'aide d'un ensemble de données qui combine des statistiques sur les flux du commerce bilatéral, la protection du commerce et les mesures de soutien internes avec des tableaux nationaux d'entrées-sorties qui décrivent les relations de vente et d'achat entre les producteurs et les consommateurs au sein de chacune des économies. Cela permet au modèle de produire des estimations des incidences, sur les échanges commerciaux, des modifications de la politique commerciale, comme l'élimination des droits préférentiels prévus dans les ALE, le niveau de production nationale (produit intérieur brut), l'emploi et le bien-être économique.

Cependant, les simulations EGC ne peuvent pas tenir compte adéquatement de tout l'éventail des variations résultant des ALE modernes. Par exemple, les négociations entre le Canada et la Corée portent sur une vaste gamme de questions, y compris le commerce des biens, les règles d'origine, les procédures douanières, la facilitation du commerce, les mesures non tarifaires, le

³ Pour une description de ce modèle, voir T.W. Hertel, *Global Trade Analysis: Modeling and Applications*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

commerce transfrontalier des services, les services financiers, l'entrée temporaire, l'investissement, les marchés publics, la concurrence, la propriété intellectuelle, le commerce électronique, le règlement des différends et les dispositions institutionnelles. En outre, parallèlement aux négociations sur le libre-échange, le Canada cherche à conclure des accords de coopération dans les domaines de l'environnement et du travail⁴.

Outre les incidences économiques directes sur les secteurs du commerce des services et des flux d'investissements bilatéraux, ces facteurs additionnels des ALE devraient avoir une incidence sur le commerce des biens, au-delà de celui d'éliminer les tarifs. Par exemple, la facilitation du commerce entraîne une baisse des coûts non tarifaires de l'accès au marché. De même, étant donné les complémentarités entre les investissements et le commerce des services, d'une part, et le commerce des marchandises, d'autre part, les mesures visant à libéraliser l'investissement et le commerce des services devraient provoquer une plus forte réaction à un ALE du commerce des marchandises que ne l'indiquent les considérations tarifaires à elles seules. De plus, il semble que les ALE aient un effet galvanisant sur le comportement des milieux d'affaires, c'est-à-dire que dans le contexte des coûts irrécupérables liés à l'entrée sur un marché, l'engagement politique et les facilitations non tarifaires d'un ALE peuvent constituer, pour les entreprises, une incitation supplémentaire à investir des ressources dans le but de tirer parti de nouveaux débouchés. Dans cet esprit, l'accroissement prévu de commerce bilatéral de marchandises sera probablement supérieur aux estimations.

Plusieurs autres mises en garde doivent être faites à propos de l'interprétation des incidences économiques mentionnées. Elles sont énoncées ci-dessous.

⁴ Voir MAECI, Le Canada et la Corée - Négociations en vue d'un accord de libre-échange, <http://www.international.gc.ca/tna-nac/rb/korea-fr.asp>.

Mise en garde : Interprétation des résultats

Les résultats des simulations doivent être considérés comme des estimations des incidences économiques *possibles* d'un ALECCS à un moment précis, et non comme des *prévisions* de résultats réels, et ce, pour les raisons suivantes.

Premièrement, en général, les ALE comprennent des dispositions qui traitent des incidences dans les secteurs sensibles. Ainsi, dans le cas de l'ALECCS, les gains commerciaux du Canada dans des secteurs sensibles pour la Corée, et, à l'inverse, les gains de la Corée dans des secteurs sensibles pour le Canada, peuvent être contraints pour ce qui est des délais ou de la portée finale, en raison de dispositions particulières qui ne peuvent être connues avant qu'un tel accord ne soit conclu.

Deuxièmement, les simulations du modèle EGC comparent la structure d'une économie donnée à un moment précis, telle qu'elle était et telle qu'elle serait si le changement simulé de politique était instauré et que tous les ajustements économiques en réponse à ce changement de politique étaient déjà effectués. En général, les dispositions d'un ALE sont échelonnées de manière à faciliter la transition; cependant, la présente étude ne traite pas explicitement la trajectoire d'ajustement de l'économie.

Troisièmement, bien qu'il n'y ait aucune dimension temporelle explicite dans ces simulations, l'élasticité des prix, qui détermine la réaction aux modifications des droits de douane, est basée sur des transformations à long terme. En d'autres mots, un certain temps devrait s'écouler avant que les effets de ces présumés changements ne se fassent sentir dans l'économie. En même temps, les innombrables phénomènes susceptibles d'influencer les résultats réels au cours des périodes de mise en demeure et d'ajustement ne peuvent pas être pris en compte; il s'agit tout particulièrement des progrès technologiques et de la réorganisation des structures de production mondiales qui changent le contexte industriel, ainsi que des changements dans la

politique commerciale, comme les accords préférentiels avec des tierces parties conclus par le Canada ou la Corée⁵.

Mise en garde : Sensibilité des résultats aux spécifications et hypothèses du modèle

Pour qu'ils soient maniables, les modèles économiques doivent nécessairement réduire un énorme volume d'information sur l'économie en un nombre relativement petit d'équations et de paramètres estimés qui illustrent le comportement stylisé des consommateurs et des producteurs. Par conséquent, les résultats des simulations peuvent être fortement influencés par la structure du modèle, les paramètres estimés, le niveau d'agrégation des données et les hypothèses formulées par le modélisateur sur la manière d'exécuter les simulations (et surtout, comme on l'explique ci-dessous, par les hypothèses concernant le « bouclage » du modèle).

Choix du modèle

On a choisi le modèle GTAP 6.0 pour les simulations de l'ALECCS parce qu'il permet la plus grande désagrégation possible. Ce niveau de désagrégation est important pour réduire la distorsion dans l'agrégation au moment d'estimer les incidences sur le commerce, mais il est accompagné de plusieurs caractéristiques restrictives : le modèle est statique et présume une concurrence parfaite ainsi que des rendements d'échelle cons-

⁵ Par exemple, depuis juillet 2005, la Corée a conclu des accords avec Singapour, l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Elle a terminé les négociations avec les États-Unis, et des négociations sont en cours, entre autres, avec l'Union européenne. Pour sa part, le Canada négocie actuellement des accords de libre-échange avec le Groupe des quatre de l'Amérique Centrale, l'Association européenne de libre-échange (AELE) et Singapour, et il explore la possibilité de tels accords avec les pays de la Communauté andine, CARICOM, et la République dominicaine (voir « Initiatives régionales et bilatérales », Affaires étrangères et Commerce international Canada, <http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/reg-fr.asp>).

tants dans tous les secteurs. La série de modèles GTAP comprend également un modèle dynamique, mais ce dernier n'inclut pas le Canada en tant qu'entité distincte, et il ne pouvait donc pas servir dans la présente étude. Cette série comprend aussi une version dans laquelle la concurrence est imparfaite, ce qui constitue un cadre de modélisation plus approprié pour les secteurs non agricoles; cependant, ce modèle permet uniquement des simulations fondées sur trois secteurs : agriculture, biens industriels et services. Les simulations exécutées à l'aide du modèle statique avec une concurrence parfaite sous-estiment probablement les gains de production et de bien-être économique pour un niveau donné d'expansion du commerce comparativement aux simulations exécutées avec des versions dynamiques et des versions présumant une concurrence imparfaite, si tous les autres facteurs sont les mêmes.

Niveau de désagrégation

Les simulations ont été menées sur une base sectorielle entièrement désagrégée (57 secteurs, dont 43 concernent des marchandises). En raison des limites de capacité des ordinateurs, il a été impossible de réaliser une désagrégation régionale complète (92 pays et régions composites). Pour que cela soit plus facile, les simulations ont été menées sur une économie mondiale divisée en 15 régions :

- Canada et Corée;
- grandes économies industrialisées : États-Unis, Union européenne et Japon;
- hémisphère occidental : Mexique, Mercosur, Marché commun des Caraïbes (Caricom) et Communauté andine;
- Asie-Pacifique : Chine, Inde, Singapour et Australie;
- Afrique : Union douanière d'Afrique australe (SACU);
- reste du monde (RDM).

Structure du modèle

Voici les principales caractéristiques techniques du modèle GTAP 6.0 :

- Sur le plan de la production, le modèle comprend des fonctions CES (élasticité de substitution constante) intégrées. La terre, la main-d'œuvre (qualifiée et non qualifiée) et le capital se substituent les uns aux autres dans un agrégat à valeur ajoutée dans le premier segment, et des entrants intermédiaires composites se substituent à la valeur ajoutée dans l'autre segment. On présume que la main-d'œuvre et le capital sont pleinement utilisés, mobiles entre les usages au sein d'un pays et immobiles à l'échelle internationale. Pour ce qui est de la demande, on utilise un ménage représentatif régional dont les dépenses sont régies par une fonction d'utilité agrégée. Cette fonction d'utilité agrégée est du type Cobb-Douglas, répartissant les dépenses entre la consommation privée, les dépenses gouvernementales et l'épargne. La demande des ménages ordinaires est représentée par une fonction de type CDE (différence d'élasticités constante), qui permet de saisir la nature non homothétique de la demande des ménages (c'est-à-dire la structure de la demande change quand le revenu des ménages augmente, illustrant le fait que la consommation de certains types de produits, comme les biens de luxe, augmente davantage avec une augmentation du revenu que la consommation d'autres biens, comme les denrées de consommation courante.)
- Les échanges internationaux bilatéraux sont présentés sous forme de modèles à partir de l'hypothèse d'Armington selon laquelle les biens et les services sont différenciés selon leur région d'origine et sont des substituts imparfaits. On a utilisé les paramètres standard de la base de données GTAP 6.0; les principaux paramètres d'Armington (élasticité de substitution entre les produits selon le pays d'origine) ont récemment été mis à jour à la suite de nouvelles études économétriques. Ces élasticités sont en moyenne plus faibles que celles utilisées dans d'autres modèles, dont le modèle Linkage de la Banque mondiale; les estimations des incidences sur le

commerce et le bien-être indiquées dans la présente étude sont donc relativement prudentes⁶.

Bouclage

Pour exécuter les simulations, le modélisateur doit faire certains choix quant aux variables du modèle qui sont exogènes (c'est-à-dire, fixées à des valeurs externes, prédéterminées et précisées par le modélisateur) et endogènes (c'est-à-dire, les valeurs internes qui sont résolues par le modèle). Les autres choix représentent différentes possibilités de « bouclage » du modèle. Le choix du bouclage influence beaucoup les résultats.

Dans le bouclage microéconomique par défaut du modèle, la dotation en facteurs (c'est-à-dire l'offre totale de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, de capital et de terre) est fixe; les prix des facteurs (soit les salaires et le rendement du capital et de la terre) sont ajustés de façon à rétablir le plein emploi des facteurs de production dans l'équilibre après le choc⁷. Dans les autres bouclages microéconomiques parfois utilisés, le rendement du capital ou de la main-d'œuvre peut être fixe, et l'offre de capital et de main-d'œuvre s'ajuste ensuite pour rétablir l'équilibre⁸.

⁶ La version comparative statique du modèle Linkage a généré des gains de revenu pour les pays industrialisés dans un régime de libéralisation des échanges qui étaient un tiers plus élevés en se basant sur les élasticités du modèle Linkage comparativement à celles de la base de données 6.0 du GTAP. Voir Dominique van der Mensbrugghe, « Estimating the Benefits of Trade Reform: Why Numbers Change », chapitre 4 de *Trade, Doha, And Development: A Window into the Issues* (Banque mondiale, <http://siteresources.worldbank.org/INTRANETTRADE/Resources/239054-1126812419270/4.EstimatingThe.pdf>), p. 71.

⁷ On dit parfois que cela reflète un horizon temporel à moyen terme pour lequel l'offre de main-d'œuvre est relativement statique.

⁸ Cette règle de bouclage selon laquelle le rendement du capital est fixe est quelquefois décrite comme illustrant des conditions de croissance « stable » à plus long terme. Pour voir un exemple de ce qui se produit quand on fixe le rendement des capitaux et qu'on laisse l'investissement s'ajuster, voir John P. Gilbert, « GTAP Model Analysis: Simulating the Effect of a Korea-US FTA Using Computable General Equilibrium Techniques », au site à l'adresse http://www.iie.com/publications/chapters_preview/326/appbiie311x.pdf. En utilisant ce bouclage au lieu du bouclage standard, M. Gilbert mentionne des

Chaque règle de bouclage ci-dessus part d'une hypothèse extrême concernant l'offre de main-d'œuvre et de capital : elle n'est ni parfaitement élastique ni parfaitement inélastique. La réalité se situe quelque part au milieu.

Le modèle GTAP peut être simulé de façon à s'approcher des valeurs intermédiaires de l'élasticité de l'offre de capital et de main-d'œuvre. Les paramètres que choisit le modélisateur selon des données empiriques puisées à l'extérieur du modèle déterminent ensuite de quelle façon un ALE génère des gains. Par exemple, en ce qui concerne la main-d'œuvre, moins l'offre est élastique, plus les gains sont présentés sous la forme d'augmentations salariales et, à l'inverse, plus l'offre est élastique, plus les gains se manifestent par des emplois supplémentaires. De même pour l'économie dans son ensemble, les bénéfices reflètent soit une amélioration des prix, soit un accroissement de la production, ou une combinaison des deux. Étant donné la sensibilité des résultats aux hypothèses formulées, nous présentons les résultats des simulations selon cinq bouclages différents :

- (i) offres de main-d'œuvre et de capital fixes (bouclage standard ou par défaut);
- (ii) offre de main-d'œuvre flexible, offre de capital fixe;
- (iii) offre de main-d'œuvre fixe, offre de capital flexible;
- (iv) offres de main-d'œuvre et de capital flexibles;
- (v) scénario central, qui, comme on l'explique ci-dessous, comprend les hypothèses jugées les plus appropriées pour le Canada et la Corée, respectivement, et jumelées au bouclage par défaut pour l'ensemble des autres pays et régions :

gains nets de bien-être économique 2,7 fois plus importants pour la Corée et 2,4 fois plus importants pour les États-Unis. Pour obtenir un exemple de l'utilisation de la règle de bouclage de la main-d'œuvre faisant intervenir des salaires fixes, voir Joseph F. Francois et Laura M. Baughman, « Commerce Canada–États-Unis et production et emploi dans les États américains », dans John M. Curtis et Dan Ciuriak (éditeurs), *Les recherches en politique commerciale 2004*, Ottawa, MAECI, 2004.

- Concernant l'offre de main-d'œuvre à long terme, la documentation publiée en dans le domaine économique soutient une élasticité de l'offre positive mais non infinie, c'est-à-dire quelque part entre les deux hypothèses extrêmes concernant les bouclages du marché du travail. Selon les données empiriques récentes, nous adoptons un bouclage du marché du travail pour le Canada et la Corée qui se fonde sur l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre fixée à environ un⁹.
- Concernant l'offre de capital à long terme, l'hypothèse d'offre de capital la plus plausible pour le Canada, une petite économie ouverte qui bénéficie d'un accès relativement sans entrave aux capitaux, est celle qui est relativement élastique, cela correspond étroitement à la règle de bouclage stable pour le capital. Pour la Corée, qui a connu récemment une importante crise internationale de liquidité et qui n'a pas encore le même degré de développement institutionnel que le Canada, nous prévoyons que l'offre de capital suivra une pente positive; nous avons arbitrairement fixé l'élasticité de l'offre de capital à environ un. Du point de vue des résultats, il s'agit d'une hypothèse prudente, puisque les gains économiques pour la Corée augmentent de façon marquée avec des réactions d'offre de capital plus élevées¹⁰.

⁹ Pour une analyse de l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre, voir John C. Ham et Kevin Reilly, *Using Micro Data to Estimate the Intertemporal Substitution Elasticity for Labor Supply in an Implicit Contract Model*, juin 2006, à l'adresse <http://client.norc.org/jole/SOLEweb/hamreilly.pdf>. Dans cette étude, on constate des élasticités de l'offre de main-d'œuvre intertemporelle statistiquement significatives de 0,9 en utilisant les données du Panel Study of Income Dynamics (PSID), et de 1,0 en utilisant les données du CES (Consumer Expenditure Survey).

¹⁰ Il s'agit d'un résultat bien établi avec le modèle GTAP. Voir Joseph F. Francois, Bradley J. McDonald et Håkan Norström, « Liberalization and Capital Accumulation in the GTAP Model », *GTAP Technical Paper No. 7*, juillet 1996.

Le second aspect du bouclage est le bouclage macroéconomique. Deux approches sont possibles : l'approche standard avec le modèle GTAP, utilisée dans les présentes simulations, consiste à permettre au compte courant de s'ajuster au choc de la libéralisation du commerce, avec une accommodation passive des flux d'investissements étrangers. Le changement dans le compte courant suppose un changement dans l'investissement national. Dans le modèle GTAP, le changement dans l'investissement transparaît dans le profil de la demande finale, qui affecte à son tour le profil de la production et du commerce, mais qui ne contribue pas à la capacité de production des industries et des régions. L'autre approche du bouclage macroéconomique consiste à fixer le compte courant en assumant de manière implicite qu'il n'y a aucune mobilité du capital international; il s'agit d'une hypothèse beaucoup moins réaliste pour le Canada, et par conséquent, on a évité cette option¹¹.

Mises en garde : Problèmes au niveau des données

Il existe plusieurs problèmes concernant la base de données qui sous-tend les simulations GTAP.

L'année de référence des données GTAP 6.0 est 2001; autrement dit, le modèle décrit l'économie mondiale telle qu'elle était en 2001, y compris le volume des flux d'échanges commerciaux, le niveau de protection et de soutien du commerce dans les diverses économies, ainsi que le montant et la composition du PIB et d'autres variables économiques pour chaque pays et région.

Toutefois l'année de référence des tableaux entrées-sorties de la base de données 6.0 du GTAP, varie d'un pays à l'autre; pour la Corée, l'année de référence est 2000, mais pour le Cana-

¹¹ Voir Gilbert, op. cit., pour obtenir une comparaison de l'incidence de l'utilisation des bouclages macroéconomiques alternatifs dans le contexte de la modélisation de l'ALE entre les États-Unis et la Corée. Dans les simulations faisant intervenir un compte courant fixe, les gains de bien-être économique sont considérablement réduits pour la Corée (au 3/5 du niveau de la simulation basée sur un compte courant flexible) et de façon négligeable pour les États-Unis (de 5 %).

da, l'année de référence est 1990. En d'autres termes, les corrélations internes dans l'économie canadienne, telles qu'elles sont saisies dans la base de données 6.0 du GTAP, sont celles de 1990, avant l'ajustement de l'économie à l'ALE Canada-États-Unis et à l'ALENA, au Cycle d'Uruguay, à l'adhésion de la Chine à l'OMC et à d'autres changements de l'environnement économique mondial ou national intervenus depuis 1990.

Compte tenu de la rapidité de l'évolution économique ces dernières années, plusieurs dispositions sont prises dans la présente analyse pour qu'elle soit le plus possible mise à jour.

- Les mesures de protection du commerce dans de la base de données GTAP 6.0 ont été mises à jour pour inclure la dernière mises en application des réductions de droits de douane du Cycle d'Uruguay, les engagements de la Chine auprès de l'OMC et l'expiration de l'Accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements (ATV).¹²
- Par ailleurs, les simulations sont exécutées à partir des données de l'année de référence 2001 dans le GTAP 6.0 (dans laquelle les valeurs sont exprimées en dollars US de 2001), et nous présentons aussi des données clés (les importations canadiennes provenant de la Corée et les exportations canadiennes vers la Corée, ainsi que le PIB et les estimations du bien-être des consommateurs canadiens) ajustées en termes d'échelle et de composition afin qu'elles reflètent l'économie canadienne telle qu'elle était en 2005, et exprimées en dollars CAN de 2005. Pour ce faire, on applique simplement les variations en pourcentage générées dans le modèle GTAP pour les données correspondantes de 2005. Cela sert à tout le moins à tenir compte, en partie, des

¹² La méthode utilisée pour mettre à jour les données sur la protection est celle mise au point pour la Banque mondiale. Pour en obtenir la description, voir : Dominique van der Mensbrugghe, « *Estimating the Benefits of Trade Reform: Why Numbers Change* », dans le document de la Banque mondiale *Trade, Doha, And Development: A Window Into The Issues*; http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/TRADE/0_contentMDK:20732399~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:239071_00.html, p. 61.

conséquences de la croissance et des changements structurels intervenus dans l'économie entre 2001 et 2005. En ce qui a trait aux importations canadiennes en provenance de Corée et aux exportations à destination de ce pays, cette opération tient compte de certains changements particulièrement importants de la composition du commerce bilatéral par produit entre 2001 et 2005. Toutefois, cela ne tient pas compte d'une mise à jour cohérente des données qui refléteraient l'économie de 2005; ainsi, les estimations fondées sur les données de 2005 ne sont présentées qu'à titre d'indicatif.

- Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI) planifie la mise à jour des données canadiennes entrées-sorties de la base de données GTAP. La présente analyse préliminaire repose, toutefois, sur la structure entrées-sorties de 1990; une mise à jour du présent rapport fournira des données entrées-sorties plus récentes lorsqu'elles seront disponibles. Le fait que les données entrées-sorties soient périmées rend moins fiables les estimations concernant les changements sectoriels de production dans les simulations actuelles, puisque ces changements combinent l'incidence directe, sur les secteurs, de la modification des droits de douane qui les concernent (p. ex. l'incidence sur la sidérurgie de la modification des droits sur l'acier) avec l'incidence indirecte des changements de production dans d'autres secteurs générés par l'ALE (p. ex. les changements dans l'évolution de la production de la sidérurgie en réponse à un ajustement de la production automobile provoqué par une modification tarifaire sur les automobiles), basé sur la structure entrées-sorties présentée dans le modèle. En outre, les données sur la production sectorielle reflètent la structure du commerce en 2001. Pour ces raisons, nous ne présentons pas des résultats détaillés de production par secteur puisque ces derniers pourraient être assez trompeurs, étant donné les changements importants survenus dans la structure économique du Canada depuis 1990 et dans le commerce depuis 2001.

Données Générales sur les Économies du Canada et de la Corée

Le tableau 1 présente une information sommaire des économies du Canada et de la Corée.

Tableau 1 : Canada et Corée : statistiques sommaires 2005

	Corée	Canada
Revenu		
▪ Produit intérieur brut aux prix du marché (en milliards de \$CAN)	955 \$	1 369 \$
▪ Revenu national brut à parité de pouvoir d'achat (en milliards de \$US)	1 055 \$US	1 040 \$US
▪ Population (2005, en millions)	47,82	32,27
▪ PIB par habitant aux prix du marché (\$CAN)	19 972 \$	42 423 \$
▪ RNB par habitant à parité de pouvoir d'achat (41 950 \$US)	21 850 \$US	32 220 \$US
Commerce et investissement		
▪ Exportations de biens et services (en pourcentage du PIB)	42,5 %	37,8 %
▪ Importations de biens et services (en pourcentage du PIB)	40,0 %	34,1 %
▪ Commerce bilatéral des biens et services (en pourcentage du PIB)	82,5 %	71,9 %
▪ Investissements directs sortants (en pourcentage du PIB (2004))	4,7 %	35,0 %
▪ Investissements directs entrants (en pourcentage du PIB (2004))	12,9 %	29,5 %
Structure de l'économie : pourcentage du total de la production*		
▪ Secteur primaire (agriculture, foresterie, pêche et extraction minière)	3,7 %	7,2 %
▪ Secteur secondaire (industries manufacturières, construction et services publics)	40,0 %	25,1 %
▪ Secteur tertiaire (services)	56,3 %	67,7 %

Source : Les données relatives au PIB et à la population proviennent de *Statistiques financières internationales*, FMI; les données relatives à la parité de pouvoir d'achat, du *Rapport sur le développement dans le monde 2007*, tableau 1, de la Banque mondiale; le taux de change Canada-Corée utilisé pour convertir les wons coréens en dollars canadiens, du site Web de la Banque du Canada; les données sur la structure commerciale et industrielle et sur les investissements entrants et sortants, de l'Office national de statistique de Corée et de Statistique Canada, respectivement.

*Parts du PIB au coût des facteurs. Dans le cas de la Corée, la structure industrielle est celle de 2005; dans le cas du Canada, celle de 2002, basée sur le pourcentage du PIB en dollar courant.

La Corée se classait au 11^e rang dans le monde en termes de produit intérieur brut (PIB) en 2005, et son économie, mesurée aux taux de change du marché d'environ 70 % de la taille de l'économie du Canada, était classée au 9^e rang. En 2005, mesurée en termes de revenu national brut (RNB) aux taux de parité de pouvoir d'achat, l'économie coréenne s'avérait légèrement plus grande que celle du Canada. Cette même année, la population de la Corée était d'environ 50 % plus importante que celle du Canada, ce qui se traduisait par un niveau substantiellement moins élevé de revenu par habitant, compte tenu des taux de parité de pouvoir d'achat, la différence étant encore plus marquée si on la compare aux taux de change du marché.

Comme le Canada, la Corée est une économie fortement ouverte, son commerce bilatéral de biens et de services représentant 82,5 % du PIB en 2005 (contre 71,9 % pour le Canada). En 2005, le pays se classait au 12^e rang mondial grâce à un commerce bilatéral de marchandises de 660,3 milliards de dollars. La Corée est toutefois beaucoup moins ouverte en termes d'investissements bilatéraux : en 2004, le stock d'investissements étrangers directs s'élevait à 114 milliards de dollars, ou 12,9 % du PIB coréen, et le stock d'investissements vers l'étranger n'atteignaient que 42 milliards de dollars, ou 4,7 % du PIB.

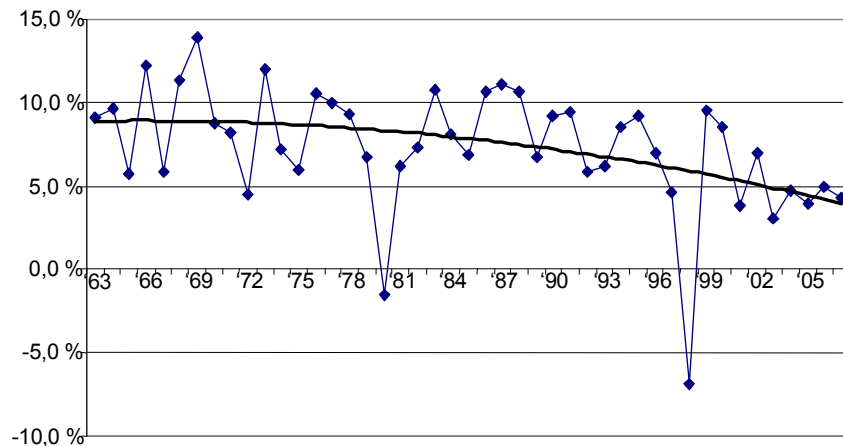
Avec le temps, la structure industrielle de la Corée a commencé à ressembler de plus en plus à celle des économies avancées. Comparativement à ceux du Canada, les secteurs primaire et des services de la Corée sont plus petits, alors que le secteur manufacturier et les autres industries représentent une plus grande part de la production qu'au Canada.

Performances et perspectives macroéconomiques de la Corée

La croissance économique de la Corée a ralenti par rapport au taux substantiel de 8,3 % qui s'est maintenu entre 1963 et 1996 et qui a fait passer le statut de ce pays d'économie agraire pauvre à membre de l'OCDE en 1996. Depuis lors, le pays a connu une sévère récession au moment de la crise financière et économique en Asie, et a enregistré une croissance réelle moyenne de 4,2 %; toutefois, dans le contexte de la reprise de l'activité à

la suite de la récession mondiale de 2001, la Corée a maintenu un taux de croissance moyen de 4,7 %. Selon les prévisions actuelles du FMI, la Corée maintiendra un rythme de croissance moyen de 4,7 % en 2006-2007¹³.

Figure 1 : Corée – Évolution de la croissance réelle du PIB, 1963-2007



Source : Les données historiques sont tirées de *Statistiques financières internationales*, FMI, et les prévisions 2006-2007, des *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, septembre 2006. La courbe de l'évolution est une courbe polynomiale insérée avec Excel.

Les perspectives à court et à moyen terme de l'économie coréenne sont largement positives. L'inflation est restée modérée (3,3 % de croissance moyenne de l'IPC de 2001 à 2005 et une « inflation de base » de 2,2 % au milieu 2006), et le chômage est faible (moyenne de 3,7 % de 2001 à 2005 et de 3,5 % au milieu 2006). Le compte des opérations extérieures enregistre un excédent régulier depuis la crise asiatique (y compris un excédent commercial équivalent à 2,5 % du PIB en 2005). La dette extérieure est également modérée (environ 25 % du PIB en 2005) et est totalement couverte par les réserves de devises qui atteignaient 228,2 milliards de dollars US en septembre 2006.

¹³ Fond Monétaire International, *World Economic Outlook*, septembre 2006.

La politique économique de la Corée est foncièrement neutre. On prévoyait que ce pays enregistrerait un modeste excédent budgétaire d'environ 1 % de son PIB en 2006¹⁴. Les taux d'intérêts coréens à court terme ont augmenté pour osciller entre 4 % et 5 % en 2006, à la suite d'un certain resserrement de la politique depuis 2005; la courbe de rendement est toutefois demeurée sur une pente modérément positive.

Relations économiques bilatérales entre le Canada et la Corée

En 2005, la Corée était le septième plus important partenaire commercial du Canada (commerce de marchandises), tandis que le Canada était le 21^e partenaire commercial de la Corée. Le commerce bilatéral de marchandises est très important, la Corée bénéficiant d'une position excédentaire d'environ 2,2 milliards de dollars selon les statistiques sur les importations qui mesurent les flux bilatéraux¹⁵.

¹⁴ Global Insight, *Quarterly Review and Outlook: Asia-Pacific*, premier trimestre 2006.

¹⁵ Les statistiques commerciales recueillies par un pays sont souvent très différentes des statistiques mesurant les mêmes courants d'échanges par son partenaire commercial. Dans le cas des échanges Canada-Corée, un exercice de rapprochement des données commerciales de 2001 et de 2002 a montré que le déficit bilatéral du Canada et l'excédent bilatéral de la Corée étaient tous les deux surévalués. La principale source d'erreurs dans les données est la déclaration insuffisante des exportations en raison de la non-présentation des documents d'exportation et des échanges indirects (p. ex. les expéditions canadiennes aux États-Unis qui sont ensuite envoyées en Corée peuvent être déclarées comme des exportations aux États-Unis dans les statistiques canadiennes, surévaluant les échanges Canada-États-Unis et sous-évaluant les échanges Canada-Corée). Comme l'explique Statistique Canada dans son commentaire sur l'exercice de rapprochement, « [L]es bureaux de douane accordent généralement plus d'attention aux biens qui entrent au pays qu'à ceux qui sont expédiés à l'étranger, étant donné les exigences d'évaluation tarifaire et d'application des accords commerciaux. Ainsi, les données sur les importations sont habituellement plus fiables que celles sur les exportations. » Par conséquent, dans le cas de données non rapprochées comme celles de 2005, la mesure la plus précise de la balance fait intervenir les données importations-importations. Pour une analyse plus complète, voir Sandra Bohatyretz, « *Le tigre par la queue? Les échanges com-*

Tableau 2 : Commerce des marchandises Canada-Corée, 2005, en millions de \$CAN

Statistiques coréennes	
▪ Exportations vers le Canada	4 171
▪ Importations du Canada	3 147
▪ Commerce bilatéral	7 318
▪ Balance (perspective coréenne)	1 024
Statistiques canadiennes	
▪ Exportations vers la Corée	2 806
▪ Importations de Corée	5 374
▪ Commerce bilatéral	8 181
▪ Balance (perspective canadienne)	-2 568
Comparaison importations-exportations	
▪ Importations coréennes du Canada	3 147
▪ Importations canadiennes de la Corée	5 374
▪ Commerce bilatéral	8 522
▪ Balance (perspective canadienne)	-2 227

Source : World Trade Atlas

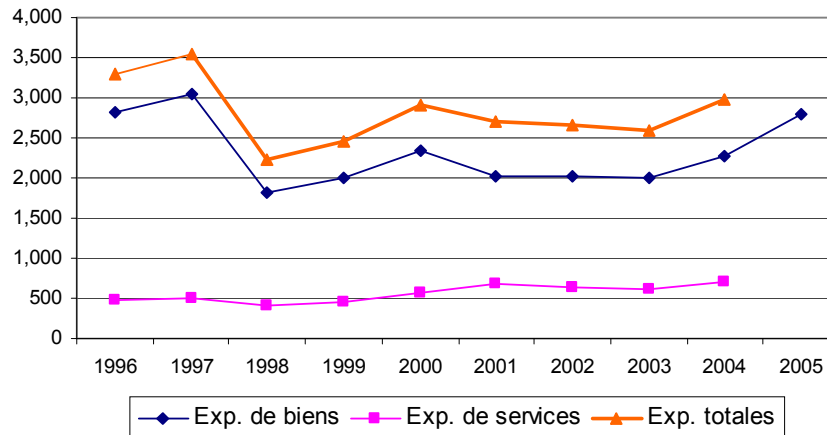
À la suite de la crise économique et financière asiatique, qui a provoqué une dépréciation marquée du won par rapport au dollar canadien, les exportations de marchandises canadiennes à destination de la Corée ont fortement chuté et sont demeurées faibles pendant plusieurs années. Depuis 2003, toutefois, elles ont fortement rebondi. En 2005, les exportations canadiennes étaient supérieures de 54 % au creux de 1998, bien qu'elles n'aient toujours pas atteint à nouveau le pic de 1997 (figure 2).

En termes de part de marché, celle du Canada en matière d'importations coréennes a reculé, passant d'environ 2 % au milieu des années 1990 à autour de 1 % (voir le figure 3). Les commerce bilatéral de services entre le Canada et la Corée a augmenté ces dernières années, mais il reste faible et sont flux s'est avéré plutôt inconstant d'une année à l'autre (voir le tableau 3). Il est à noter qu'il est difficile de discerner une expansion dynamique soutenue dans le domaine des services commerciaux, qui constitue le principal secteur de gain potentiel

merciaux entre le Canada et la Corée du Sud », dans Revue canadienne du commerce, catalogue de Statistique Canada : 65-507-MIE, 2004.

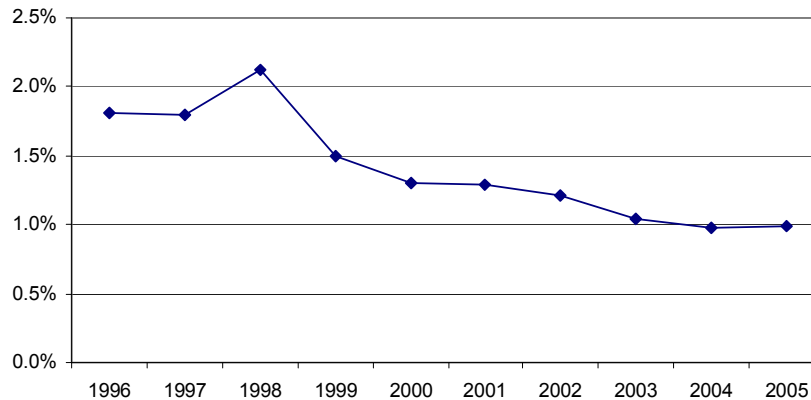
d'un volet sur les services de l'ALECCS et un domaine dans lequel le commerce a progressé très rapidement partout le monde, étant donné la multiplication des délocalisations, et ce, en dépit de l'absence de progrès dans les négociations multilatérales sur le commerce des services.

Figure 2 : Exportations canadiennes vers la Corée 1996-2005, en millions de \$CAN



Sources : Statistique Canada

Figure 3 : Part du Canada des importations de marchandises par la Corée, 1996-2005



Source : World Trade Atlas

Tableau 3. Commerce bilatéral des services Canada-Corée, 1996-2004, en millions de \$CAN

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Entrées au titre des services (exportations canadiennes)									
Total	479	506	400	456	568	681	643	607	706
Voyages	195	204	109	146	238	284	269	251	273
Services Commerciaux	180	190	190	182	149	198	192	183	171
Transports*	105	113	100	127	181	199	182	173	262
Paieiments au titre des services (importations canadiennes)									
Total	257	249	166	176	303	229	216	296	350
Voyages	60	60	15	27	28	27	31	66	60
Services Commerciaux	71	74	66	47	140	77	60	125	106
Transports*	126	115	85	101	135	125	125	105	184

* y compris les services gouvernementaux

Source : Statistique Canada

Dans l'ensemble, le Canada a donc vu sa part du marché coréen se dégrader depuis le milieu des années 1990. Étant donné le programme coréen de négociations d'accords de libre-échange (voir la troisième note de bas de page), la présence du Canada dans cette dynamique économie de l'Asie de l'Est risque d'être encore plus marginalisée.

Bien que la relation sur le plan des investissements bilatéraux ait progressé, elle demeure modeste. Le stock des investissements directs canadiens en Corée s'est chiffré à 779 millions de dollars en 2005, alors que le stock des investissements directs coréens au Canada était de 364 millions de dollars.

Résultats des Simulations : Incidence de la Libéralisation du Commerce des Marchandises Entre le Canada et la Corée

La présente section décrit l'incidence de l'élimination des droits de douane sur le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et la Corée ainsi que sur le PIB et le bien-être économique. La simulation suppose l'élimination complète de la protection commerciale, saisie dans la base de données GTAP, mise à jour comme on le décrit ci-dessus, dans tous les secteurs industriels et agricoles. On a procédé à deux interventions pour tenir compte des faits se rapportant aux secteurs automobile et laitier :

- (a) L'incidence de l'établissement de sites de production de marques automobiles coréennes aux États-Unis sur les expéditions au Canada de véhicules automobiles en provenance de Corée est pris en compte explicitement. On présume que ces « usines délocalisées » font baisser les expéditions au Canada d'automobiles en provenance de Corée de 57,2 %, comparativement au niveau qu'elles auraient atteint autrement.
- (b) L'incidence sur le secteur laitier est réduit à zéro pour tenir compte d'une décision de l'organe de règlement des différends de l'OMC, laquelle limite les exportations canadiennes de produits laitiers, ainsi que du manque de capacité d'exportation de la Corée.

On trouvera à l'annexe I une analyse détaillée des justifications et des méthodes de ces interventions, avec des preuves à l'appui.

Niveaux de protection et élasticités d'Armington dans l'agrégation sectorielle

Les simulations ont été exécutées sur la base d'une désagrégation sectorielle complète. Les définitions des secteurs du commerce des marchandises du modèle GTAP, de même que les valeurs des élasticités de substitution d'Armington correspondantes, sont indiquées dans le tableau 4a ci-dessous.

Tableau 4a : Secteurs du GTAP et élasticités de substitution d'Armington

		Élasticités d'Armington	
		Niveau national c.	Entre sources d'importations différentes
	Description complète aux termes du GTAP	importations	
Riz	Riz paddy	5,1	10,1
Blé	Blé	4,4	8,9
Grains céréaliers	Grains céréaliers n.c.a.	1,3	2,6
Légumes et fruits	Légumes, fruits, noix	1,9	3,7
Graines oléagineuses	Graines oléagineuses	2,5	4,9
Sucre	Canne à sucre et betterave à sucre	2,7	5,4
Fibres végétales	Fibres végétales	2,5	5,0
Plantes cultivées	Plantes cultivées n.c.a.	3,3	6,5
Animaux vivants	Bétail, moutons, chèvre, chevaux	2,0	4,0
Produits d'origine animale	Produits d'origine animale n.c.a.	1,3	2,6
Laine	Laine, cocons de vers à soie	6,4	12,9
Produits forestiers	Produits forestiers	2,5	5,0
Produits de la pêche	Produits de la pêche	1,3	2,5
Charbon	Charbon	3,0	6,1
Pétrole	Pétrole	5,2	10,4
Gaz	Gaz	17,2	34,4
Minéraux	Minéraux n.c.a.	0,9	1,8
Viande bovine	Viande : bétail, moutons, chèvres, chevaux	3,8	7,7
Produits carnés	Produits carnés n.c.a.	4,4	8,8
Huiles végétales	Huiles et graisses végétales	3,3	6,6
Produits laitiers	Produits laitiers	3,7	7,3
Riz transformé	Riz transformé	2,6	5,2
Sucre transformé	Sucre	2,7	5,4
Produits alimentaires	Produits alimentaires n.c.a.	2,0	4,0
Boissons et tabac	Boissons et produits du tabac	1,1	2,3
Textiles	Textiles	3,8	7,5
Vêtements	Vêtements	3,7	7,4
Articles de cuir	Articles de cuir	4,1	8,1
Produits du bois	Produits du bois	3,4	6,8
Papier et édition	Produits du papier et édition	3,0	5,9
Pétrole et charbon	Produits du pétrole et du charbon	2,1	4,2
Produits chimiques	Produits chimiques, de caoutchouc, de plastique	3,3	6,6
Produits minéraux	Produits minéraux n.c.a.	2,9	5,8
Métaux ferreux	Métaux ferreux	3,0	5,9
Métaux	Métaux n.c.a.	4,2	8,4
Produits métalliques	Produits métalliques	3,8	7,5
Véhicules à moteur et pièces	Véhicules à moteur et pièces	2,8	5,6
Matériel de transport	Matériel de transport n.c.a.	4,3	8,6
Matériel électronique	Matériel électronique	4,4	8,8
Machines et équipement	Machines et équipement n.c.a.	4,1	8,1
Autres produits manufacturés	Autres produits manufacturés	3,8	7,5

Source : GTAP

Les données relatives à la protection qui figurent dans la version 6.0 de la base de données GTAP proviennent de la base de données MAcMap (Market Access Map), qui a été créée et

qui est gérée conjointement par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) de Paris, et le Centre du commerce international (CCI) de Genève. Les données tarifaires sont compilées en fonction du Système harmonisé des codes à six chiffres et comprennent les équivalents *ad valorem* des droits particuliers et ceux des contingents tarifaires (CT). Les données relatives à la protection de la base de données GTAP 6.0 ne sont toutefois à jour que jusqu'en 2001; on les a donc mises à jour afin de prendre en compte la mise en œuvre complète des réductions des droits de douane dans le cadre du Cycle d'Uruguay, les engagements de la Chine au moment de son adhésion à l'OMC et l'expiration de l'Accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements (ATV).

Le tableau 4b présente les données mises à jour sur les mesures de protection bilatérales appliquées par le Canada et la Corée correspondant à la classification GTAP pour le commerce des marchandises¹⁶, ainsi que les niveaux d'échanges de 2001 à partir desquels les simulations ont été exécutées. En général, l'importance de l'incidence commerciale est principalement déterminée par l'envergure des élasticités et de l'écart entre les prix nationaux et les importations, lequel résulte des mesures de protection. Comme on peut le voir, le Canada applique des tarifs élevés (de 9,9 à 113,9 %) dans quelques catégories de marchandises, notamment les produits laitiers, le matériel de transport, les huiles végétales, les textiles et les vêtements. Ces marchandises représentaient 13,3 % du total des importations coréennes par le Canada, la catégorie textiles et vêtements constituant plus de la moitié de ces importations (7,2 %). La majeure partie des marchandises coréennes importées par le Canada était soumise à des droits de douane compris entre 0,1 % et 8,6 %.

¹⁶ Dans la simulation, les droits de douane pour les catégories où les échanges sont nuls (comme les exportations de riz canadiennes) sont fixés à zéro, afin d'éviter une hausse factice des exportations et importations lors de l'élimination des droits de douane. Cette façon de procéder est la norme pour effectuer des simulations basées sur le modèle GTAP.

Tableau 4b : Droits de douane bilatéraux appliqués par le Canada et la Corée, et coefficients de pondération des échanges, classification GTAP,

	Droits de douane canadiens pondérés par les échanges, mis à jour (%)	Importations canadiennes en provenance de la Corée en 2001 (en mil-lions de \$US)	% des importations canadiennes	Droits de douane coréens pondérés par les échanges, mis à jour (%)	Importations coréennes en 2001 (en millions de \$US)	% des importations coréennes
Riz	0	0	0	1 000,0	0	0
Blé	2,1	0	0	2,2	49,5	3,2
Grains céréaliers	0	0	0	321,7	2,6	0,2
Légumes et fruits	1,1	5,8	0,2	31,4	1,6	0,1
Graines oléagineuses	0	0,1	0	33,7	0,8	0,1
Sucre	0	0	0	2,9	0	0
Fibres végétales	0	0	0	1,8	0	0
Plantes cultivées	0,5	2,1	0,1	47,7	20,9	1,3
Animaux vivants	0	0	0	0,1	0,2	0
Produits d'origine animale	0	0,7	0	3,3	38,4	2,4
Laine	0	0	0	3,0	0	0
Produits forestiers	0	0,1	0	2,0	3,8	0,2
Produits de la pêche	0	0,5	0	19,7	0,1	0
Charbon	0	0	0	1,0	225,5	14,4
Pétrole	0	0	0	5,0	16,4	1,0
Gaz	0	0	0	1,0	16,1	1,0
Minerais	0	0,2	0	1,4	104,5	6,7
Viande bovine	6,5	0,1	0	32,9	20,9	1,3
Produits carnés	9,9	0,4	0	24,5	29,6	1,9
Huiles végétales	17,5	0,1	0	14,4	6,1	0,4
Produits laitiers	113,9	0,5	0	47,7	7,2	0,5
Riz transformé	0	0,7	0	1 000,0	0	0
Sucre transformé	6,0	0	0	11,9	0,4	0

Produits alimentaires	4,3	26,0	0,9	15,1	31,9	2,0
Boissons et tabac	8,6	6,8	0,2	206,8	2,6	0,2
Textiles	9,9	214,5	7,2	8,1	17,9	1,1
Vêtements	16,8	161,5	5,4	10,4	2,4	0,2
Articles de cuir	6,1	28,7	1,0	5,1	3	0,2
Produits du bois	3,6	4,8	0,2	5,7	19,3	1,2
Papier et édition	0	15,1	0,5	0	318,2	20,3
Pétrole et charbon	0	34,0	1,1	6,0	4,8	0,3
Produits chimiques	3,0	187,9	6,3	3,3	182,2	11,6
Produits minéraux	0,9	16,9	0,6	7,9	6,4	0,4
Métaux ferreux	0,2	113,6	3,8	3,0	1,2	0,1
Métaux	0,1	14,6	0,5	3,0	128,3	8,2
Produits métalliques	2,7	85,2	2,9	7,2	6,8	0,4
Véhicules à moteur et pièces	5,8	730,8	24,6	8,0	43,9	2,8
Matériel de transport	21,0	17,5	0,6	2,4	49,7	3,2
Matériel électronique	0,1	859,4	28,9	0,6	91,8	5,8
Machines et équipement	0,9	400,2	13,5	5,6	109,2	7,0
Autres produits manufacturés	2,3	41,5	1,4	7,2	6,4	0,4
Total		2 970,3	100,0		1 570,6	100

Source : Calcul des auteurs à partir des données GTAP.

Dans ce groupe, le matériel électronique dominait clairement, représentant 28,9 % du total des importations du Canada, suivi des véhicules automobiles et des pièces; lesquels étaient soumis à des droits de douane pondérés en fonction du commerce de 5,9 %. Les autres catégories dominantes étaient entre autres les machines et l'équipement ainsi que les produits chimiques. Les droits de douane appliqués à ces marchandises étaient faibles.

La Corée fait l'objet d'un niveau de protection beaucoup plus élevé que le Canada. Environ 0,3 % des exportations canadiennes à destination de la Corée étaient soumises à des droits de douane allant de 206,8 % à 1 000 %. Les principales exportations canadiennes entrant dans cette catégorie étaient les grains céréaliers (taux tarifaire de 321,7 %) ainsi que les boissons et le tabac (206,8 %). Environ 7,8 % des exportations canadiennes vers la Corée étaient soumises à des droits de douane se situant entre 10,4 % et 47,4 %. Les marchandises se classant dans cette catégorie provenaient principalement des secteurs de l'agriculture et des produits alimentaires, dans lesquels le Canada bénéficie clairement d'un avantage concurrentiel. La majorité (71,6 %) des exportations canadiennes à destination de la Corée était soumise à des droits de douane allant de 0,1 % à 8,1 %. Les marchandises de cette catégorie comprenaient le charbon, les produits chimiques, les métaux, le matériel électronique, les machines et l'équipement ainsi que les produits minéraux. Environ 20,3 % des exportations canadiennes (produits des pâtes et du papier) étaient exemptées de droits.

Étant donné les taux tarifaires généralement plus élevés sur les exportations canadiennes vers la Corée que dans le sens contraire, il est probable qu'un ALECCS génèrerait pour le Canada une augmentation plus marquée des exportations que des importations. De plus, puisque les taux de protection appliqués par la Corée sont élevés, notamment dans le secteur agricole, on prévoit également que les exportations canadiennes en Corée seront stimulées par la part du marché grignotée aux exportateurs de pays tiers. Par ailleurs, ce détournement des courants commerciaux réduirait les gains de la Corée en matière de bien-être économique découlant d'une expansion du commerce avec le Canada

Incidences sur le commerce des marchandises

Le tableau 5 illustre l'évolution des exportations canadiennes vers la Corée à la suite de l'élimination des droits de douane sur le commerce bilatéral de produits industriels et agricoles, d'après le scénario central de bouclage.

Tableau 5 : Évolution des exportations de marchandises (FOB) canadiennes en Corée sous le régime d'un ALECCS

Avant l'ALE en millions de \$US de 2001 (1)	Variation en millions de \$US de 2001 (2)	Variation en % (3)	Base 2005 en millions de \$CAN (4)	Variation en mil- lions de \$CAN (5)	Variation en % (6)
Secteurs primaires et produits alimentaires (GTAP 1-25)					
516	606	117 %	1 296	1 177	91 %
Autres produits manufacturés (GTAP 26-41)					
939	211	22 %	1 386	333	24 %
Total des exportations de marchandises					
1 456	817	56 %	2 806	1 581	56 %

Source : Calculs des auteurs basés sur les simulations GTAP, bouclage du scénario central. *Nota* : Les écarts de pourcentage entre les colonnes (3) et (6) traduisent les différences de pondération et une légère différence entre la définition du total des échanges de marchandises dans la base de données GTAP et le total indiqué par Statistique Canada, compte tenu de la classification des échanges de marchandises du Système harmonisé (SH).

Selon la composition sectorielle et le niveau de 2001 des exportations de marchandises canadiennes vers la Corée, l'ALE engendre une augmentation de 56 % (résultats indiqués dans les colonnes 1 à 3). Si l'on applique les changements en pourcentage par secteur du GTAP à la composition sectorielle et au niveau de 2005 (colonnes 4 à 6), on constate les répercussions, sur ces résultats, des changements intervenus dans les niveaux et la composition du commerce Canada-Corée entre 2001, l'année de référence du modèle GTAP, et la dernière année pour laquelle nous disposons de données sectorielles complètes sur le commerce des marchandises. Dans l'ensemble, l'augmentation des exportations canadiennes se situe au même niveau, soit 56 %.

Selon les données de 2005, la valeur des exportations canadiennes vers la Corée augmenterait de 1 581 millions de dollars¹⁷.

Les principaux gains à l'exportation se trouvent dans les secteurs des produits primaires et des aliments transformés, domaines dans lesquels Canada a réalisé d'importantes percées sur le marché coréen ces dernières années. Les exportations d'autres produits manufacturés sont stimulées à un degré moindre, bien que les gains demeurent substantiels.

Le tableau 6 illustre l'évolution des importations au Canada en provenance de la Corée à la suite de l'élimination des droits de douane sur le commerce bilatéral des produits industriels et agricoles. En se fondant sur la composition sectorielle et le niveau de 2001 des importations canadiennes de marchandises en provenance de Corée, les résultats de la simulation indiquent une hausse de 29 %. À partir de la composition sectorielle et du niveau de 2005, cette hausse n'est que de 19 %, ce qui reflète surtout le déclin marqué des exportations coréennes de textiles et de vêtements depuis 2001. Cette différence montre la sensibilité possible des résultats aux conditions de départ exprimées dans la base de données du modèle; parallèlement, elle démontre qu'il est important de tenir compte des changements structurels substantiels survenus dans la période suivant l'année de référence. Par exemple, dans le cas présent, la réorganisation générale du commerce mondial de textiles et de vêtements résultant de l'émergence de la Chine et de l'expiration de l'Accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements a entraîné le démantèlement du système de contingents pour le commerce dans ce secteur. Selon les données de 2005, la valeur des importations canadiennes en provenance de Corée augmenterait 1 006 millions de dollars.

¹⁷ *Nota* : Les données sur les échanges bilatéraux ne sont pas influencés de façon notable par le choix du bouclage. Par conséquent, nous ne présentons que les résultats du scénario central. Comme on l'indique ci-dessous, la principale incidence des autres bouclages concerne l'étendue du détournement du commerce pour les tierces parties.

Tableau 6 : Évolution des importations canadiennes (c.à.f.) en provenance de Corée dans le cadre d'un ALECCS

Avant l'ALE en millions de \$US de 2001 (1)	Variation en millions de \$US de 2001 (2)	Variation en % (3)	Base 2005 en millions de \$CAN (4)	Variation en mil- lions de \$CAN (5)	Variation en % (6)
Secteurs primaires et produits alimentaires (GTAP 1-25)					
44	8	18 %	46	8	17%
Autres produits manufacturés (GTAP 26-41)					
2 926	848	29 %	4 891	916	19%
Total des exportations de marchandises					
2 970	856	29 %	5 374	1 006	19%

Source : Voir Tableau 5.

Contrairement aux gains dans les exportations canadiennes, qui sont concentrés dans les secteurs primaires et des produits alimentaires, l'augmentation des importations canadiennes se concentre dans le secteur des produits manufacturés.

Création et détournement d'échanges commerciaux

La taille relative des incidences de la création et du détournement des courants commerciaux provoqués par un ALECCS pour ce qui est des importations et des exportations est indiquée dans les tableaux 7 et 8 ci-dessous. Toutes les données fournies dans ces tableaux correspondent à la base de données GTAP 6.0 originale, basées sur les niveaux de commerce de 2001 et exprimées en dollars US de 2001.

L'accès préférentiel à un marché créé par un accord de libre-échange peut donner lieu tant à la création qu'au détournement du commerce. Un exemple concret permet d'illustrer ces effets. Prenons, par exemple, l'augmentation substantielle des exportations canadiennes vers la Corée de produits primaires et de produits alimentaires prévues par le modèle (voir le tableau 5). Un de ces produits alimentaires est le bœuf désossé, qui est présentement soumis à un droit de douane de 40 % sur le marché coréen. Selon le modèle qui présume que les consommateurs sont sensibles à l'évolution des prix, la réduction des droits de douane coréens sur les importations canadiennes de bœuf désossé augmenterait nécessairement la demande de bœuf en

Corée, puisque la baisse du prix des importations canadiennes provoquerait une baisse des prix du bœuf désossé en Corée. Cependant, la majeure partie de l'augmentation des exportations canadiennes ne reflèterait pas l'accroissement de la demande finale, mais plutôt l'obtention d'une part de marché plus grande en Corée. Cette part de marché additionnelle serait prise sur celle des producteurs coréens qui offrent des produits plus chers. C'est ce qu'on appelle la création du commerce, laquelle entraîne un ajustement structurel qui accentue l'efficacité dans les économies canadienne et coréenne. Toutefois, la part de marché additionnelle serait également prise en partie aux fournisseurs tiers de bœuf (comme l'Australie), qui serait encore soumise à des droits de douane de 40 %. Ainsi, alors que les importations coréennes de bœuf en provenance du Canada augmenteraient, les importations de bœuf en provenance de pays tiers reculeraient. C'est ce qu'on appelle le détournement du commerce. Comme on le constate dans l'analyse ci-dessous, si le commerce créé par l'ALECCS entraîne des gains de bien-être économique, le détournement du commerce neutralise en partie ces gains.

Comme l'indique le tableau 7, le choix du bouclage influence fortement l'étendue du détournement du commerce sur les marchés d'importation. L'étendue du détournement du commerce est la plus forte lorsqu'elle est associée au bouclage le plus contraignant, dans lequel les offres de capital et de main-d'œuvre sont fixes et les gains sur les marchés des facteurs prennent la forme d'augmentation des salaires et des rendements du capital. Le volume du détournement du commerce est le moins élevé dans le scénario dans lequel les offres de capital et de main-d'œuvre sont complètement flexibles et les gains découlant du commerce dans les marchés des facteurs sont reflétés dans les créations d'emplois et l'augmentation du capital. L'accroissement de l'activité économique résultant de l'augmentation des offres de main-d'œuvre et de capital provoque une demande supplémentaire pour les importations de toutes les parties, ce qui annule l'effet de détournement généré par l'ALECCS auprès des tierces parties. Dans le cas de la Corée, la demande d'importations, lorsqu'on permet aux offres de main-d'œuvre et de capital de fluctuer, annule complètement l'effet du détournement du commerce, ce qui donne lieu à une augmentation nette des importations des tierces parties.

Tableau 7 : Incidence d'un ALECCS sur les sources d'importation de marchandises canadiennes et coréennes, selon les différents bouclages, en dollars US de 2001

	Main- d'œuvre et capital fixes (i)	Main- d'œuvre flexible, capital fixe (ii)	Main- d'œuvre fixe, capital flexible (iii)	Main- d'œuvre et capital flexibles (iv)	Scénario central (v)
Évolution des importations canadiennes en provenance :					
de la Corée	852	858	859	891	856
du RDM	-538	-455	-510	-161	-433
Total	315	403	349	730	423
Évolution des importations coréennes en provenance :					
du Canada	884	887	887	907	887
du RDM	-442	-284	-321	445	-384
Total	442	604	566	1,352	502

Source : Calculs des auteurs.

On trouvera au tableau 8 ci-dessous une comparaison similaire des effets de la création et du détournement du commerce sur le plan des exportations.

Tableau 8 : Incidence d'un ALECCS sur la destination des exportations canadiennes et coréennes de marchandises, selon les différents bouclages, en dollars US de 2001

	Main- d'œuvre et capital fixes (i)	Main- d'œuvre flexible, capital fixe (ii)	Main- d'œuvre fixe, capital flexible (iii)	Main- d'œuvre et capital flexibles (iv)	Scénario central (v)
Évolution des exportations canadiennes vers :					
la Corée	814	818	818	835	817
le RDM	-466	-419	-374	37	-286
Total	348	399	443	872	531
Évolution des exportations coréennes vers :					
le Canada	816	821	822	853	820
le ROW	-404	-287	-149	841	-333
Total	412	534	673	1,694	487

Source : Calculs des auteurs.

Comme on peut le constater, les différents bouclages ont une incidence plus grande sur les exportations que sur les importations. Pour le Canada comme pour la Corée, l'augmentation de la capacité de production selon le bouclage le moins contraignant (iv) est suffisante pour soutenir non seulement l'expansion du commerce bilatéral sous le régime de l'ALECCS, mais également les exportations additionnelles vers les tierces parties. À l'inverse, selon la règle de bouclage la plus contraignante (offres de main-d'œuvre et de capital fixes), une partie plus grande du commerce bilatéral stimulé par l'ALECCS nécessite, en fait, une réduction des exportations canadiennes et coréennes vers les tierces parties. Cela représente principalement les contraintes de ressources présumées dans les simulations du modèle. On part du principe que les ressources de production sont fixes du point de vue de l'offre et pleinement utilisées, aussi bien avant qu'après la mise en œuvre de l'ALE. Par conséquent, la production supplémentaire nécessaire pour soutenir l'accroissement des exportations vers le partenaire de l'ALE doit provenir d'une amélioration de la productivité; dans la mesure où les gains d'efficacité générés par l'ALE sont insuffisants, il en résulte que les expéditions en provenance de marchés intérieurs ou de pays tiers sont détournées vers le partenaire de l'ALE.

Les études empiriques n'offrent pas de consensus quant à l'envergure du détournement du commerce provoquée par les ALE. Selon les conceptions généralement admises, l'effet de création est plus grand que l'effet du détournement. Les tentatives directes de déterminer si les ALE entraînent une baisse du commerce avec les tierces parties à l'aide des modèles gravitaires n'ont généralement pas réussi à démontrer des effets négatifs importants, même si d'autres études ont tiré des conclusions opposées à cet égard¹⁸. Notre scénario central, qui ne fait inter-

¹⁸ Une étude menée en 2003 pour l'Australian Productivity Commission contredit cette notion généralement acceptée, en constatant que la plupart des ALE déclarés à l'OMC provoquaient un détournement du commerce. Voir R. Adams, P. Dee, J. Gali et G. McGuire, *The Trade and Investment Effects of Preferential Trading Arrangements—Old and New Evidence*, document de travail, Australia Productivity Commission, Canberra,

venir que des volumes comparativement modestes de détournement du commerce ne s'écartent donc pas de ces études empiriques.

Incidence sur le PIB

Le tableau 9 présente une comparaison des changements provoqués par l'ALECCS sur le PIB du Canada, de la Corée et d'autres partenaires commerciaux, selon les différents bouclages; toutes les données qui figurent dans ce tableau sont calculées d'après la base de données GATP 6.0 originale, basées sur les données de 2001 et exprimées en dollars américains de 2001.

Pour ce qui est du Canada, d'après les simulations, l'ALECCS provoquerait une augmentation de la valeur du PIB allant de 0,064 %, dans le scénario de bouclage standard (main-d'œuvre et capital fixes), à 0,268 % dans le scénario (vi) (capital et main-d'œuvre flexibles). Dans le scénario central (élasticité de la main-d'œuvre = 1, élasticité du capital flexible), le gain au chapitre du PIB pour le Canada est de 0,114 %.

2003. Toutefois, un examen plus récent des mêmes éléments réalisé à l'aide des données du commerce mises à jour en vient à la conclusion inverse, à savoir que les ALE provoquaient une création du commerce nette. Voir Dean A. DeRosa, *The Trade Effects of Preferential Arrangements: New Evidence from the Australia Productivity Commission*, document de travail n° 07-1, Peter G. Peterson Institute for International Economics, Washington, D.C., janvier 2007.

Tableau 9 : Évolution du PIB à la suite d'un ALECCS, selon les différents bouclages, dans des régions sélectionnées, en millions de dollars US de 2001

	Main-d'œuvre et capital fixes		Main-d'œuvre flexible, capital fixe		Main-d'œuvre fixe, capital flexible		Main-d'œuvre et capital flexibles		Scénario central	
	(i)		(ii)		(iii)		(iv)		(v)	
	\$US	Variation (%)	\$US	Variation (%)	\$US	Variation (%)	\$US	Variation (%)	\$US	Variation (%)
Canada	460	0,064%	797	0,111%	557	0,078%	1 921	0,268%	815	0,114%
Corée	104	0,024%	653	0,152%	462	0,108%	2 963	0,691%	296	0,069%
États-Unis	-564	-0,006%	-481	-0,005%	-448	-0,004%	130	0,001%	-412	-0,004%
Union européenne	-124	-0,002%	-132	-0,002%	-85	-0,001%	-5	0,000%	-89	-0,001%
Japon	-72	-0,002%	-84	-0,002%	-33	-0,001%	28	0,001%	-45	-0,001%
Mexique	0	0,000%	-1	0,000%	1	0,000%	-2	0,000%	-2	0,000%
Mercosur	-32	-0,004%	-30	-0,004%	-19	-0,002%	20	0,002%	-27	-0,003%
Caricom	-9	-0,009%	-8	-0,007%	-7	-0,007%	2	0,002%	-8	-0,008%
Communauté andine	-4	-0,002%	4	0,001%	5	0,002%	52	0,018%	1	0,000%
Chine	-92	-0,008%	-86	-0,008%	-81	-0,007%	-36	-0,003%	-86	-0,008%
Inde	-39	-0,008%	-40	-0,009%	-36	-0,008%	-35	-0,007%	-37	-0,008%
Singapour	0	0,000%	1	0,001%	1	0,001%	4	0,005%	0	0,000%
Australie	-32	-0,009%	-23	-0,006%	-21	-0,006%	32	0,009%	-26	-0,007%
SACU	-3	-0,002%	-2	-0,002%	-2	-0,001%	4	0,004%	-3	-0,002%
RDM	-154	-0,004%	-91	-0,002%	-93	-0,002%	257	0,007%	-112	-0,003%
Total	-560	-0,002%	478	0,002%	202	0,001%	5 336	0,017%	266	0,001%

Source : Calculs des auteurs.

Si l'on applique ces changements de pourcentage à la taille du PIB tel qu'il était en 2005 (1 369 milliards \$CAN), la fourchette correspondante va de 876 millions de dollars à 3,7 milliards de dollars, et à environ 1,6 milliard de dollars dans le scénario central¹⁹.

La valeur du PIB de la Corée augmenterait de 0,024 % à 0,0691 % dans les cinq scénarios, et de 0,059 % dans le scénario central. Rapporté à la taille de l'économie de la Corée en 2005 (955 milliards \$CAN), cela représente entre 229 millions de dollars et 6,6 milliards de dollars, et 659 millions de dollars selon le scénario central.

Alors que les incidences commerciales générées par le modèle sont relativement stables dans les différents scénarios (les incidences sur le commerce bilatéral ne démontrant presque pas de sensibilité), les gains globaux du PIB estimés varient énormément entre les scénarios et sont donc fortement tributaires des hypothèses formulées par le modélisateur concernant la réaction de l'économie (en terme de l'offre) aux incitatifs créés par la libéralisation des échanges.

Des évaluations empiriques du lien entre l'expansion du commerce et l'activité économique laissent entrevoir une stimulation plus forte du PIB, mais des gains globaux plus modestes pour le PIB que pour les échanges : « D'après des recherches dont on a fait état ailleurs [...] basées sur diverses autres méthodes, les gains annuels de PIB de chaque partie représenteraient 20 % de l'augmentation du commerce [bilatéral] [...] Ces gains sont attribuables à l'adoption de méthodes de production plus performantes en réaction à la concurrence, à la disparition d'entreprises moins efficaces, à des économies d'échelle et de

¹⁹ Ces données ne sont pas influencées de façon notable par l'évolution de la composition des dépenses du PIB du Canada entre 2001 et 2005. On peut vérifier rapidement ce point en appliquant les changements en pourcentage générés dans la simulation pour les composants individuels du PIB (c'est-à-dire, dépenses de consommation, investissements, dépenses publiques, exportations et importations) aux niveaux de ces composants du PIB en 2005 et en recalculant le changement total du PIB. Si l'on tient compte de ce qui précède, le gain du scénario (i) diminue très légèrement, passant de 880,8 millions de dollars à 872,9 millions de dollars.

réseau, à la réduction des marges bénéficiaires brutes, à un recours plus large à des entrées importées et à une plus grande variété des biens et des services offerts²⁰. »

En appliquant cette règle empirique à l'augmentation estimée de la part du commerce international dans le PIB du Canada et de la Corée selon le scénario central, le gain implicite de PIB représenterait environ 276 millions de \$CAN pour le Canada et 504 millions de \$CAN pour la Corée. Le gain du PIB estimé pour la Corée selon le scénario central correspond bien avec cette règle empirique simple; le gain du Canada, cependant, est beaucoup plus élevé.

En examinant la plausibilité de la taille du gain de PIB estimé pour le Canada, nous notons les deux faits suivants :

- Étant donné les caractéristiques structurelles des économies canadiennes et coréennes qui seraient affectées par un ALE, les simulations du GTAP montrent des gains plus élevés pour le PIB du Canada que pour celui de la Corée, selon tous les différents bouclages, sauf dans le cas où les contraintes visant la main-d'œuvre et le capital ont été supprimées (iv)²¹.
- Selon l'estimation, le gain du PIB pour le Canada serait beaucoup plus élevé (876 millions de dollars CAN) dans le contexte du bouclage le plus contraignant, dans lequel les effets du détournement du commerce sont très importants. Le gain du PIB estimé à partir de la règle empirique exige-

²⁰ Dean DeRosa et John Gilbert, « *Estimates from Gravity and CGE Models* », chapitre 8 de Gary Clyde Hufbauer et Richard E. Baldwin, *The Shape of a Swiss-US Free Trade Agreement*, op cit., p. 238.

²¹Tant pour le Canada que pour la Corée, les gains du PIB dans le cadre des règles de bouclage les moins contraignantes (iv) sont beaucoup plus importants que dans les scénarios (ii)-(iii) et (v). Cela peut être compris intuitivement de la façon suivante. Lorsqu'une contrainte est imposée à l'un des principaux facteurs de production (main-d'œuvre ou capital), la croissance économique est soumise à des rendements décroissants. Cependant, dans le scénario (iv), dans lequel les contraintes relatives aux principaux facteurs de production sont supprimées, l'économie croît en fonction de rendements constants, ce qui a une plus grande incidence sur le PIB.

rait donc un effet de détournement du commerce incroyablement plus important.

Pour ces motifs, nous concluons que l'estimation de l'incidence sur le PIB canadien, qui est plus important que le gain pour la Corée et qui ne cadre qu'avec des degrés modestes de détournement du commerce, est réaliste.

Pour la plupart des tierces parties, l'ALECCS proposé aurait des incidences négatives sur le PIB selon le bouclage standard contraignant (i). Cependant, les incidences négatives diminuent à mesure que les contraintes pesant sur la capacité de production aussi bien au Canada qu'en Corée sont assouplies selon les règles de bouclage moins contraignantes (ii), (iii) et (v), et se transforment en gains positifs dans plusieurs régions dans le scénario le moins contraignant (iv). Par exemple, le PIB des États-Unis recule de 564 millions de dollars selon la règle de bouclage standard; toutefois, dans le scénario le moins contraignant (iv), le PIB américain enregistre une hausse de 130 millions de \$US. Dans le scénario central, les incidences sur le PIB de la plupart des tierces parties sont généralement négatives, mais négligeables, et les incidences globales sur le PIB sont positives mais modestes; les gains les plus importants sont obtenus par le Canada et la Corée. Ce dernier résultat est conforme à l'association positive faite entre la libéralisation du commerce et la croissance mondiale.

Incidence sur le bien-être économique des ménages

La mesure la plus connue des coûts ou des bénéfices économiques d'un changement de politique dans les simulations à l'aide du modèle d'équilibre général calculable s'appelle la « variation équivalente »; il s'agit du montant qui serait nécessaire pour que les ménages jouissent du même niveau de vie dans la situation qui prévaut avant le choc provoqué par le changement de politique que dans la situation où le choc est pris en compte²².

²² Cette mesure est, en principe, une variation équivalente de Hicks calculée à partir des prix en vigueur avant le choc.

Le tableau 10 reproduit les gains en matière de bien-être économique générés par la simulation pour le Canada, la Corée et d'autres pays et régions, et répartis en trois composantes principales :

- (a) les changements dans l'efficacité allocative (répartition optimale des ressources) découlant d'une nouvelle affectation des intrants de production (main-d'œuvre et capital) à leurs utilisations les plus efficaces, causée par la réduction des distorsions tarifaires dans les économies partenaires d'un ALE;
- (b) les changements dans les termes du commerce (le rapport prix à l'exportation/prix à l'importation) découlant de l'incidence de l'ALE sur le prix des biens et des services dans chaque pays;
- (c) les changements de la disponibilité des dotations en facteurs de production, tels que la main-d'œuvre et le capital, générés par l'ALE dans les différents scénarios. Cela s'applique seulement au Canada et à la Corée; dans les autres régions, l'offre de main-d'œuvre et de capital demeure fixe.

Aux fins de cette comparaison internationale, les chiffres fournis sont les données originales du GTAP, c'est-à-dire en \$US de 2001 rapportés à la taille des différentes économies en 2001.

Comme dans le cas des incidences sur le PIB, les gains de bien-être économique estimés varient considérablement en fonction des différents bouclages. Selon les simulations, les ménages canadiens jouiraient d'un gain de bien-être économique se situant entre 143 millions de \$US et 1,9 milliard \$US; dans notre scénario central, ce gain est estimé à 586 millions de \$US. Rapporté à la taille de l'économie canadienne en 2005, il correspond à un gain situé entre 266 millions de \$CAN (selon les hypothèses les plus contraignantes) et 3,5 milliards de

\$CAN (selon les hypothèses les moins contraignantes); dans le scénario central, il est estimé à 1,1 milliard de \$CAN²³.

Pour la Corée, les résultats vont d'une perte négligeable (scénario le plus contraignant) à un gain de près de 3 milliards de \$US (scénario le moins contraignant)²⁴. La plupart des autres régions, et l'économie mondiale dans son ensemble, subiraient des pertes imputables au détournement du commerce dans le scénario le plus contraignant. Cependant, pour les tierces parties, les résultats s'améliorent de façon marquée dans les scénarios moins contraignants et, pour l'économie mondiale dans son ensemble, le bien-être économique s'améliore, puisque les contraintes de ressources au Canada et en Corée sont assouplies.

En ce qui concerne les sources des gains et des pertes, elles sont fortement influencées par l'hypothèse de bouclage. Si le capital et la main-d'œuvre sont fixes, comme c'est le cas dans le scénario (i), l'accroissement de la demande se traduit, dans une large mesure, par des augmentations des salaires et des rendements du capital. Ces coûts de facteur plus élevés sont transférés sous forme de prix plus élevés qui sont comptabilisés, dans le modèle, en tant que gains du commerce. Dans les scénarios dans lesquels des prix de facteurs plus élevés mènent à une augmentation des offres de main-d'œuvre et de capital, le gain

²³ La mise à l'échelle des données en \$US de 2001 en \$CAN de 2005 se fait de la façon suivante : le chiffre GTAP pour la variation équivalente de 143,1 millions de \$US de 2001 correspond à 0,035 % des dépenses de consommation au Canada. Le transfert de ce pourcentage aux dépenses de consommation de 760 380 \$ en 2005 nous permet d'aboutir à l'estimation de la variation équivalente 2005 ci-dessus, exprimée en \$CAN. Les autres chiffres sont calculés de la même façon.

²⁴ Le léger recul du bien-être économique des ménages coréens dans le scénario le plus contraignant contraste avec le gain de PIB indiqué plus tôt dans le même scénario. Ce résultat dénote le fait que les gains du PIB sont indiqués en tenant compte des changements de prix relatifs générés par l'ALE alors que la variation équivalente, une mesure du bien-être économique des ménages, ne tient pas compte de ces changements de prix. Puisque la Corée bénéficie de gains au chapitre des termes de l'échange, mais qu'elle subit des pertes d'efficacité allocative, le choix entre les prix avant le choc et après le choc pour ce calcul peut faire en sorte qu'une mesure soit positive et l'autre négative, si les deux sont relativement proches de zéro.

le plus faible devient l'augmentation nette des salaires et des rendements du capital. Dans la comptabilisation du bien-être, les gains attribués aux termes du commerce diminuent, tandis que les gains attribués à l'accroissement de l'efficacité allocative et de la dotation augmentent. Dans le scénario le moins contraignant (iv), l'effet de la dotation l'emporte sur tous les autres gains, représentant environ 60 % et 80 % des gains de bien-être totaux pour le Canada et la Corée, respectivement.

L'incidence sur le reste du monde, qu'elle soit positive ou négative, est déterminée selon la manière dont le Canada et la Corée profitent de l'ALECCS (en grande partie sous forme d'une bonification des termes du commerce ou d'une amélioration de l'efficacité allocative ou d'un accroissement des dotations en facteurs.) On peut comprendre cette notion intuitivement, comme suit : puisque les prix à l'exportation d'une région correspondent aux prix à l'importation d'une autre, les incidences globales des termes du commerce doivent être nulles. Par conséquent, la bonification des termes du commerce pour le Canada et la Corée se traduit nécessairement par une détérioration des termes du commerce pour le reste du monde²⁵. Par conséquent, les scénarios dans lesquels le Canada et la Corée tirent des gains sous forme de termes d'améliorations au commerce sont nécessairement pires pour le reste du monde que les

²⁵ Les pertes généralisées au niveau des termes du commerce dans le scénario le plus contraignant illustrent la perte d'exportations vers le Canada et la Corée imputable à l'érosion des préférences. Puisque la plupart des pays exportent des biens au Canada et en Corée, ils sont généralement affectés de cette manière. La perte des exportations vers le Canada et la Corée entraîne automatiquement un déclin des prix dans la production dans d'autres pays afin de rétablir l'équilibre; cet effet est partiellement annulé par la mesure dans laquelle les importations canadiennes et coréennes sont réduites (puisque ces importations ont également des prix plus élevés dans le scénario tenant compte du choc) et remplacées par la production nationale à l'étranger ou les importations de tierces parties. L'hypothèse d'Armington est un facteur essentiel dans le cas présent : la substituabilité imparfaite des biens en fonction du lieu de production permet des augmentations relatives des prix des produits canadiens et coréens – avec une substituabilité parfaite, les forces concurrentielles annuleraient ces effets sur les termes du commerce.

scénarios dans lesquels les gains sont en forme d'efficacité allocative améliorée ou d'une plus grande capacité de l'offre.

Les gains de bien-être économique estimés pour le Canada dans le scénario central (1,1 milliard \$CAN) correspondent, en grande partie, à la taille du gain du PIB (1,5 milliard \$CAN) et à celle du commerce bilatéral additionnel (2,6 milliards \$CAN). Les gains sont plus importants pour le Canada que pour la Corée; cela est prévisible puisque les incidences négatives du détournement du commerce sur le bien-être en Corée seraient plus importantes, en raison du niveau généralement plus élevé des droits de douane.

Tableau 10 : Incidences sur le bien-être économique des ménages par région, en millions de \$US de 2001

	Main- d'œuvre et capital fixes (i)	Main- d'œuvre flexible, capital fixe (ii)	Main-d'œuvre fixe, capital flexible (iii)	Main-d'œuvre et capital flexibles (iv)	Scénario central (v)
Canada (total)	143	514	280	1 868	586
Efficacité allocative	15	192	57	753	192
Termes du commerce	139	129	113	8	90
Dotation	0	203	117	1 103	308
Corée	-2	632	321	2 979	201
Efficacité allocative	-74	62	-10	545	-32
Termes du commerce	87	54	33	-202	70
Dotation	0	525	308	2 611	176
États-Unis	-130	-118	-104	2	-92
Efficacité allocative	-7	-8	-8	-13	-8
Termes du commerce	-111	-97	-86	28	-73
RDM	-121	-95	-70	110	-101
Efficacité allocative	-44	-51	-37	-38	-43
Termes du commerce	-115	-85	-61	166	-86
Total	-110	922	427	4 960	594
Efficacité allocative	-110	194	3	1 247	110
Termes du commerce	0	0	0	0	0
Dotation	0	728	424	3 713	485

Nota : En additionnant l'efficacité allocative, les termes du commerce et la dotation, on n'obtient pas exactement le total indiqué. Le calcul du bien-être selon le GTAP comprend également un terme qui reflète les écarts de prix entre l'épargne et l'investissement.

Commerce des Services

La présente étude ne fournit pas une estimation précise de l'incidence d'une libéralisation du commerce des services dans le cadre d'un ALECCS, et ce, pour les raisons suivantes.

En premier lieu, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), qui constitue le cadre de la libéralisation du commerce international des services, divise ce dernier en 155 types de services et 4 modes de fourniture :

- (a) Services transfrontaliers : services fournis à partir du pays de résidence d'un fournisseur dans le pays de résidence du consommateur.
- (b) Consommation à l'étranger : services fournis dans le cadre de déplacements du consommateur dans le pays de résidence du fournisseur.
- (c) Établissement d'une présence commerciale : services fournis par un établissement commercial qui s'implante dans le pays de résidence du consommateur.
- (d) Présence de personnes physiques : services fournis grâce au déplacement de personnes dans le pays de résidence du consommateur.

Des obstacles au commerce des services peuvent être mis en place pour chaque mode de prestation. La mesure de ces obstacles requiert donc une quantification des effets restrictifs sur le commerce d'une vaste gamme de mesures réglementaires nationales qui influencent indirectement les 4 formes du commerce des services. Contrairement au commerce des marchandises, pour lequel on dispose d'un fonds de données complètes et relativement fiables décrivant l'ampleur des obstacles transfrontaliers, il n'existe pas de base de données exhaustive sur les obstacles au commerce des services entre le Canada et la Corée²⁶. Il n'est pas possible non plus d'évaluer les conséquences

²⁶ Pour un examen détaillé des problèmes associés à la quantification des obstacles au commerce des services et à l'estimation de l'impact de la libéralisation de ce commerce, incluant des références au contexte canadien,

d'une élimination complète de ces obstacles, comme on l'a fait ci-dessus pour le commerce des marchandises. Une estimation du volet d'un ALECCS concernant les services exigerait de savoir, au préalable, quelles mesures précises feraient l'objet d'une libéralisation, ce qu'on ignore.

En outre, étant donné les diverses formes possibles de commerce des services, les entreprises seront tentées d'adopter la voie de la moindre résistance, en optant par exemple pour une présence commerciale (mode 3) de préférence à une prestation transfrontalière (mode 1) ou vice versa, selon l'approche la moins coûteuse en termes de conformité à la réglementation. Il s'ensuit que libéraliser un mode (p. ex. les échanges transfrontaliers) dans un contexte où un autre mode est relativement épargné (p. ex. la présence commerciale par l'intermédiaire des investissements étrangers directs entrants) risque d'avoir peu d'incidences, étant donné que les entreprises auront déjà engagé des ressources dans la voie de la moindre résistance. En d'autres mots, il existe autant d'incertitude à propos de la réaction du marché vis-à-vis de la modification d'une mesure restrictive qu'en ce qui concerne la quantification du pouvoir restrictif de la mesure en question.

En troisième lieu, il est aussi difficile d'évaluer l'effet libéralisateur des changements négociés précis aux réglementations nationales que d'estimer l'effet global du cadre réglementaire en tant qu'obstacle au commerce.

Plusieurs éléments du programme de négociation portent sur le commerce des services selon un mode ou l'autre : services financiers, commerce transfrontalier de services, investissement et mouvement temporaire de personnes. D'autres volets

voir le trio d'articles dans la Partie II du document de John M. Curtis et Dan Ciuriak (éditeurs), *Les recherches en politique commerciale 2002* (Ottawa : ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2003) : Brian R. Copeland, « Avantages et coûts de la libéralisation du commerce et des investissements dans le secteur des services : répercussions du point de vue de la théorie commerciale »; Zhiqi Chen et Lawrence Schembri, « Mesure des obstacles au commerce des services : études et méthodes »; et Shenjie Chen, « Le commerce et l'investissement dans le secteur canadien des services : performance et perspectives ».

des négociations qui facilitent le commerce international auront en principe une certaine incidence sur la facilité avec laquelle le commerce des services se déroulera entre le Canada et la Corée. En l'absence d'estimations précises, on peut déduire que les résultats concernant le commerce des marchandises sous-estiment l'incidence totale sur le commerce, l'incidence sur le PIB et l'incidence sur le bien-être des consommateurs.

Libéralisation de l'Investissement

Les scénarios fondés sur le GTAP décrits auparavant ne tiennent pas compte de mesures qui pourraient être incluses dans un ALECCS afin de libéraliser ou de faciliter l'investissement direct. Pour prendre en considération l'incidence d'une telle libéralisation, il faudrait avoir recours à un modèle EGC dynamique comprenant l'investissement étranger direct (IED). Un tel modèle s'appliquant au Canada est en cours d'élaboration, mais n'est pas encore disponible. À l'heure actuelle, on doit noter que le potentiel d'expansion de l'investissement direct bilatéral Canada-Corée semble relativement fort, particulièrement en ce qui concerne les investissements directs canadiens en Corée, comme le montre un indice des niveaux de restriction à l'investissement dans les deux pays, exprimée en termes d'équivalents fiscaux. Pour le Canada, les restrictions à l'investissement direct de l'étranger, évaluées d'après la base de données du modèle FTAP²⁷, équivalent à une taxe de 6,11 % sur le capital des sociétés affiliées étrangères; le chiffre correspondant pour la Corée est de 22,01 %.

En l'absence d'estimations précises, on peut déduire que les incidences sur le PIB et le bien-être des consommateurs indiquées ci-dessus découlant de la libéralisation du commerce des marchandises sous-estiment probablement l'étendue des gains dans ces secteurs à la suite de cette libéralisation de l'investissement, comme on peut s'y attendre en vertu de l'ALECCS.

²⁷ Pour obtenir de l'information générale sur le modèle et les données FTAP, voir : Australian Productivity Commission, *The Structure of the FTAP Model*, à l'adresse <http://www.pc.gov.au/research/rm/ftap/index.html>.

Annexe 1 : Interventions Sectorielles

La présente annexe décrit la base analytique au moyen de laquelle les ajustements des simulations tiennent compte des changements structurels ou institutionnels qui ont des répercussions sur la réaction de deux secteurs de l'économie — l'automobile et les produits laitiers — à un accord de libre-échange entre le Canada et la Corée.

Véhicules et pièces automobiles

(Les données commerciales de cette catégorie de produits se trouvent sous les codes SH8407-8409, SH860900 et SH87)

Depuis 2001, l'année de référence du modèle GTAP, les assembleurs d'automobiles coréens ont grandement élargi leurs ventes en Amérique du Nord, y compris au Canada et, par conséquent, deux entreprises coréennes ont pris la décision stratégique d'implanter leur production en Amérique du Nord pour desservir ce marché. Comme on le fait observer dans une étude sur le secteur automobile commandée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, « [...] le prochain qui investira dans des usines de montage en Amérique du Nord, c'est Hyundai, qui a récemment ouvert une usine en Alabama. Au début de 2006, la société a choisi un site en Georgie pour sa filiale Kia, près de son usine à Montgomery, en Alabama, lui permettant ainsi de partager les fournisseurs de ses deux usines. Un agrandissement est peu probable; la viabilité de l'usine Kia dépend déjà des projections très ambitieuses de vente, et l'usine d'Alabama prendra quelque temps pour atteindre son rythme de roulement qui, à pleine capacité, atteindra 300 000 véhicules par année²⁸. »

²⁸ Johannes Van Biesebroeck, *Le Marché canadien de l'automobile*, 20 mai 2006, p. 90. Selon les dernières informations, la production de Hyundai en Amérique du Nord devrait passer de 91 218 véhicules en 2005 à quelque 450 000 d'ici 2012. L'implantation de l'usine Kia a depuis été confirmée, et la production, qui est censée débiter en 2010, doit progresser jusqu'à environ 250 000 véhicules d'ici à 2012. Source : Ward's AutoInfoBank.

Pour ce qui est du commerce bilatéral de produits automobiles, les importations canadiennes en provenance de Corée s'élevaient à 1,7 milliard de dollars en 2005, en hausse d'environ 55 % par rapport à 1,1 milliard de dollars il y a cinq ans. Les importations de véhicules assemblés (presque entièrement des automobiles) ont augmenté d'environ 50 % au cours de cette période, alors que les importations de pièces automobiles progressaient encore plus rapidement, de 174 %, mais à partir d'une base relativement faible. Le tableau A1 présente une ventilation par marque de la croissance des importations de véhicules en provenance de Corée.

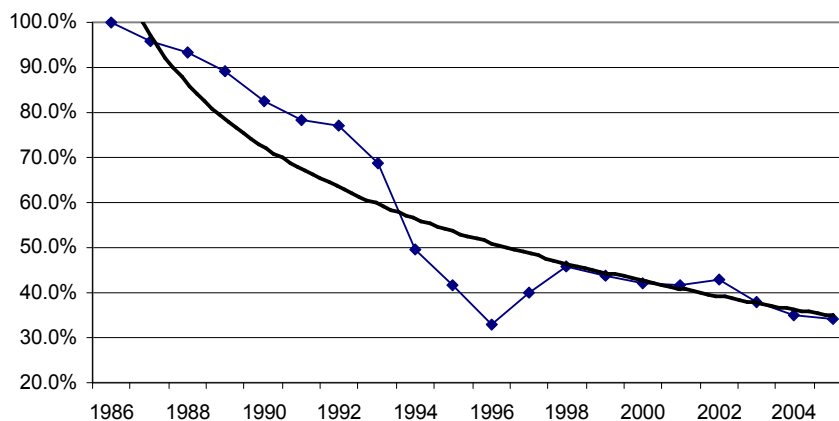
Tableau A1. Ventes de véhicules légers coréens importés au Canada

Constructeur	2001	2002	2003	2004	2005	% en 2005
Daewoo	1 567	403	0	0	0	0,000
General Motors	0	0	1 777	38 094	36 090	0,283
Hyundai	56 166	66 917	65 378	58 666	63 061	0,494
Kia Motors	26 013	29 014	30 523	26 409	28 286	0,222
Suzuki	0	0	31	626	236	0,002
Total	86 746	96 334	97 709	123 795	127 673	1,000

Source : Industrie Canada, *Analyse d'équilibre partiel des répercussions d'un ALE Canada-Corée sur l'industrie canadienne de l'automobile*, qui cite des renseignements tirés de la Ward's AutoInfoBank.

Dans la mesure où la demande canadienne de modèles particuliers est satisfaite par ces nouvelles usines américaines, l'ALECCS n'aura pas une incidence sur ce segment du marché. Les meilleurs renseignements dont nous disposons à l'heure actuelle pour évaluer ce qu'impliquent des « délocalisations » coréennes pour l'approvisionnement en véhicules viennent de ce que nous ont appris les fournisseurs les plus comparables, à savoir les entreprises automobiles japonaises. Le graphique ci-dessous illustre les courbes des sources d'approvisionnement des véhicules vendus au Canada provenant d'usines japonaises délocalisées en Amérique du Nord.

Pourcentage des voitures japonaises vendues au Canada et importées du Japon, 1986-2005



Source : Ward's AutoInfoBank. La courbe de tendance est une courbe logarithmique modifiée à l'aide d'un tableau Excel.

Comme indiqué, les entreprises japonaises qui ont implanté des usines en Amérique du Nord ont progressivement transféré l'essentiel de l'assemblage des véhicules destinés à la vente au Canada dans leurs unités de production nord-américaines. On remarquera que le « creux » entre 1994 et 1997 correspondait à une période caractérisée par un yen très fort et des volumes totaux d'importations et de ventes de marques japonaises nettement en retrait au Canada; par la suite, quand le volume des ventes a repris lorsque la surévaluation du yen a faibli, le pourcentage des approvisionnements au Japon a recommencé à baisser graduellement. La tendance semble se stabiliser autour de 30 à 40 %. Ce résultat ne dépendrait pas du lieu d'implantation des usines en Amérique du Nord; la structure des sources d'approvisionnement de Toyota, qui possède des installations au Canada, est similaire à celle de Nissan, qui ne possède pas d'installation au Canada²⁹.

²⁹ Selon Ward's AutoInfoBank, le pourcentage de voitures Nissan vendues au Canada qui sont directement importées du Japon a reculé de 99,9 % en 1990 à 33,2 % en 2005.

Les résultats préliminaires de l'usine Hyundai à Montgomery, en Alabama, sont conformes aux caractéristiques japonaises : au cours des premiers 18 mois de production, le pourcentage des véhicules assemblés en Amérique du Nord et vendus au Canada a augmenté pour s'établir à plus d'un quart et suit une courbe fortement ascendante de mois en mois. Selon des projections du secteur privé, cette proportion devrait grimper à environ 65 % d'ici 2012³⁰.

La venue d'usines délocalisées coréennes en Amérique du Nord pose plusieurs problèmes dans le cadre de l'analyse d'un accord de libre-échange Canada-Corée. Dans la mesure où la production des usines délocalisées coréennes ne respecte pas les règles d'origine de l'ALENA, leur importation au Canada, en provenance des États-Unis, est soumise au tarif NPF. Toutefois, cette situation sera probablement transitoire, car les usines délocalisées organiseront leur production de façon à ce qu'elles soient conformes aux règles d'origine de l'ALENA, comme l'ont fait les entreprises japonaises. Fait important, cela signifie que la production de pièces automobiles pour les véhicules Hyundai et Kia destinés à l'Amérique du Nord sera probablement transférée à leurs usines nord-américaines³¹. Par conséquent, l'incidence de l'élimination des droits de douane sur les ventes d'automobiles coréennes au Canada serait limité aux modèles expédiés de Corée.

D'après l'expérience japonaise des délocalisations et les projections concernant la production nord-américaine de Hyundai-Kia, nous supposons que seulement 35 % des véhicules vendus au Canada seraient expédiés de Corée, les autres étant assemblés en Amérique du Nord. Étant donné que Hyundai et Kia ne représentent que 71,6 % des véhicules assemblés importés au Canada et que les véhicules assemblés ne représentent que 92 % de la valeur des importations coréennes, cela suppose

³⁰ Source : Wards Automotive Infobank.

³¹ Parmi les grands fournisseurs coréens, un certain nombre s'est implanté près de l'usine de l'Alabama, suivant l'exemple des fournisseurs japonais.

que seulement 57,2 % de la base d'exportation coréenne vers le Canada bénéficie d'une élimination des droits de douane³². Pour tenir compte de l'incidence de cette dernière sur la présence des activités coréennes délocalisées en Amérique du Nord, nous avons donc réduit de 57,2 % le taux réel de protection dans la base de données GTAP, qui passe de 5,8 % à 2,5 %.

Produits laitiers

(Données commerciales pour cette catégorie de produits sous SH40, SH170211, SH170219, SH210500 et SH350110)

Tant le Canada que la Corée imposent des droits de douane élevés sur les importations de produits laitiers. La base de données GTAP 6.0 fait état de 113,9 % pour les droits de douane canadiens pondérés sur les produits laitiers et de 47,7 % pour la Corée, une fois pris en compte les droits *ad valorem* habituels, les équivalents *ad valorem* des droits particuliers, les taux mixtes et composés, ainsi que la protection réelle assurée par les contingents tarifaires (CT). Comme le montre le tableau A2 ci-dessous, la simulation de l'élimination des droits de douane dans ce secteur se traduit par une très forte croissance du commerce bilatéral.

³² Le calcul est le suivant : la production de Hyundai et de Kia représentait 71,5 % des importations coréennes d'automobiles au Canada en 2005, en nombre de véhicules. En partant du principe que la production ne provenant pas de Hyundai-Kia mais destinée au Canada (laquelle représentait 28,5 % des importations automobiles coréennes en 2005) demeure en Corée, le niveau des véhicules en provenance de Corée vendus au Canada dans « l'équilibre » post-délocalisation, exprimé en part du niveau pré-délocalisation est donc $0,716 * 0,35 + 0,284 = 0,535$. Les automobiles représentent 92 % des expéditions coréennes vers le Canada, et les pièces 8 %. Par conséquent, la valeur de l'ensemble des expéditions automobiles coréennes dans « l'équilibre » post-délocalisation, exprimée en part des expéditions automobiles pré-délocalisation est : $0,535 * 0,92 + 0,08 = 0,572$. Dans la base de données GTAP version 6.0, le taux tarifaire pondéré par le volume des importations canadiennes de produits automobiles coréens était de 5,8 %. On calcule donc l'incidence de l'ALE en réduisant le niveau de protection de 57,2 %, de 5,8 % à 2,5 %.

Tableau A2. Incidence d'un ALECCS sur les échanges de produits laitiers

Avant l'ALE, en millions de \$US de 2001	Après l'ALE, en millions de \$US de 2001	Variation, en millions de \$US de 2001	Variation relative	Variation, en millions de \$CAN par rapport à 2005
Exportations vers la Corée				
7,0	93,1	86,2	1 239,6 %	186,3
Importations de la Corée				
0,5	121,8	121,3	22 888,7 %	87,5

Source : Calculs des auteurs

Ni l'un ni l'autre des effets estimés ne semblent crédibles. Même si le Canada possède la capacité d'exportation nécessaire pour satisfaire à l'augmentation de la demande de la Corée dans la simulation ainsi qu'une certaine présence établie sur le marché coréen³³, les exportations canadiennes de produits laitiers sont assujetties aux contraintes de l'OMC. Dans une contestation à l'OMC des exportations canadiennes de produits laitiers en vertu du système de gestion de l'offre, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont fait valoir avec succès que les exportations canadiennes de produits laitiers étaient subventionnées et qu'elles devraient être prises en compte dans le cadre des engagements du Canada à l'égard de l'OMC de réduire les exportations agricoles subventionnées³⁴. En réponse aux premiers rapports de l'Organe d'appel et du Groupe spécial Canada – Produits laitiers, le système canadien de gestion de l'offre a été

³³ En 2005, le Canada a exporté pour 279 millions de dollars de produits laitiers, dont 149 millions de dollars aux États-Unis. Les exportations en Corée s'élevaient à seulement 9 millions de dollars, ou environ 3,5 % du total des exportations canadiennes de produits laitiers; sur ce total, les produits consistant en des composés du lait représentaient 7,9 millions de dollars, et le fromage et la crème glacée représentaient la différence, soit 1 millions de dollars.

³⁴ Pour une revue de l'historique des faits, voir le rapport du groupe spécial, *Canada – Mesures visant l'importation de lait et l'exportation des produits laitiers*, WT/DS103/RW, WT/DS113/RW, le 11 juillet 2001, p. 13, paragraphe 3.2.

modifié pour exclure le lait exporté du régime national de commercialisation. Dans le cadre d'une contestation subséquente de ce régime, l'OMC a toutefois déterminé que ledit régime n'amenait pas le Canada à respecter les obligations souscrites au titre de l'Accord sur l'agriculture, et que même les exportations contenant du lait soustrait du régime national de commercialisation devaient être considérées comme bénéficiant de subventions et donc être comptées dans le total des exportations subventionnées³⁵. Cette décision limite en fait les exportations canadiennes de produits laitiers en dehors des contingents autorisés, restreignant toute possibilité de réaction dans le cadre d'un ALECCS.

Pour ce qui des importations canadiennes, celles de lait liquide sont limitées, en vertu des engagements du Canada négociés dans le cadre du Cycle d'Uruguay, au lait destiné à la consommation domestique, et elles sont assujetties à un contingent tarifaire. Comme le lait liquide n'est pas commercialisé sur de longues distances en raison de son poids, le contingent tarifaire relatif au lait liquide ne s'applique, à toute fin pratique, qu'aux achats transfrontaliers en provenance des États-Unis. Autrement, les importations de produits laitiers prennent la forme de composés du lait et d'aliments transformés comme le fromage, le yogourt et la crème glacée. L'expansion des exportations coréennes au Canada devrait survenir dans ces catégories.

Comme on le voit au tableau A3 ci-dessous, la Corée est un gros importateur net de la plupart des produits laitiers et exporte peu de produits de ce type, exception faite de ceux de la catégorie « babeurre, yogourt, képhir, etc., aromatisés etc. ou non » dont ce pays est en fait un petit exportateur net. Les expéditions à destination du Canada sont peu importantes. La multiplication par 15 des exportations mondiales de produits laitiers par la Corée, que présume la simulation GTAP, semble exiger des réponses irréalistes de la part de l'offre du marché coréen.

Sans vouloir préjuger ce qui pourrait être négocié par le Canada et la Corée concernant le commerce des produits laitiers, on a fait abstraction de ce secteur dans la présente analyse,

³⁵ Ibid., p. 66, paragraphe 7.2

car les estimations du GTAP indiquent une incidence d'une dimension peu vraisemblable, et on ne dispose pas de renseignements sur lesquels on pourrait s'appuyer pour évaluer l'incidence possible d'un ALECCS sur le commerce des produits laitiers.

Tableau A3 : Commerce mondial de la Corée dans le secteur des produits laitiers, en millions de \$US

SH	Exportations	2004	2005	2006
0401	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	0,05	0,02	0,00
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	0,22	0,57	0,48
0403	Babeurre, yogourt, képhir etc., aromatisés etc. ou non	4,17	4,28	4,71
0404	Lactosérum et produits laitiers ndnca[1], aromatisés etc. ou non	0,07	0,25	1,75
0405	Beurre et autres matières grasses du lait	0,00	0,00	0,05
0406	Fromages et caillebotte	0,78	1,31	0,80
	Total des exportations de produits laitiers	5,29	6,43	7,79
SH	Importations	2004	2005	2006
0401	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	5,96	4,75	2,58
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	7,25	13,33	14,03
0403	Babeurre, yoghourt, képhir etc., aromatisés etc. ou non	1,03	0,30	0,61
0404	Lactosérum et produits laitiers ndnca ³⁶ , aromatisés etc. ou non	49,42	67,64	64,73
0405	Beurre et autres matières grasses du lait	5,39	9,47	6,52
0406	Fromages et caillebotte	88,51	106,86	111,08
	Total des importations de produits laitiers	157,56	202,35	199,54

Source : World Trade Atlas

³⁶ Pas ailleurs indiqué ou inclus.